

La St-Valentin avec Amour
Chez Pauzé
1657 Ste-Catherine O. 932-6118

ÉCONOMIE

5%

d'intérêt sur votre
compte-chèques U.S.
**COMPTE GESTION
DE PLACEMENTS**

JEAN MARIER
CONSEILLER FINANCIER
(514) 688-3300
OU 1-800-268-1004

**MIDLAND
WALWYN**
LE VERT DES VALEURS
PLACEMENTS

LE DEVOIR, LES SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 FÉVRIER 1997

Le chômage s'incrute au pays

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Le taux de chômage est demeuré inchangé au Canada en janvier, alors qu'il augmentait légèrement au Québec. Cet écart masque, toutefois, le fait qu'il s'est créé tout de même 8300 emplois au Québec en janvier, ce qui a permis au Canada d'afficher un solde positif à ce chapitre.

Selon la dernière lecture de Statistique Canada, le taux de chômage au pays s'est maintenu à 9,7 % en janvier, inchangé par rapport à décembre. Le taux a progressé au Québec, passant de 12,1 à 12,2 %. Mais au-delà de ces paramètres, il s'est créé 8300 emplois au Québec en janvier. Sans cette contribution le Canada aurait terminé le mois avec une perte de 3200 emplois au lieu du gain de 5100 affichés dans les statistiques.

Les créations d'emplois en janvier ont été observées dans l'Est canadien, contrebalançant les contre performances de l'Ontario (-7300 emplois) et de l'Ouest. Le portrait ontarien a été exacerbé par une diminution de 11 900 personnes dans sa population active.

« Il y a eu création nette en janvier au Québec mais le taux de chômage a légèrement augmenté, la population active croissant davantage que l'emploi », a fait remarquer le vice-premier ministre Bernard Landry. Entre les deux mois de comparaisons 13 700 personnes se sont ajoutées à la population active de la province.

Le taux de chômage demeure donc obstinément accroché aux alentours des 10 % au Canada (des 12 % au Québec) et ce, malgré plus de quatre années de reprise. Faible consolation, Statistique Canada a observé qu'une tendance à la hausse dans l'emploi s'est installée depuis septembre dernier, un gain de 91 000 ayant été enregistré durant la période. On fait également ressortir que de ce chiffre, 80 000 étaient des emplois à temps complet. Par contre l'agence fédérale ne manque pas de décaler l'augmentation marquée du travail indépendant dans les données.

« Le phénomène le plus persistant montre un transfert de plus en plus fort du nombre d'employés vers le travail autonome », a également souligné Sylvain Dufresne, économiste du Mouvement Desjardins. Ainsi, on compterait 202 000 travailleurs autonomes de plus au Canada depuis un an, au moment où l'emploi dans le secteur privé diminuait de 33 000 de janvier 1996 à janvier 1997. « Mais le transfert se fait davantage du côté public, le nombre de fonctionnaires au Canada ayant reculé de près de 200 000 depuis deux ans. »

Le Québec n'y échappe pas. « Les travailleurs autonomes y sont également plus nombreux. Leur nombre a augmenté de 80 000 depuis deux ans, en hausse de 18 %. Sur l'intervalle le nombre d'employés a reculé de 44 000, 20 000 employés étant retranchés du secteur public et parapublic, et 24 000 du secteur privé », a ajouté M. Dufresne.

Statistique Canada abonde en ce sens. « La croissance du travail indépendant a été le moteur de l'augmentation de l'emploi au cours des récents mois, alors que tous les gains depuis septembre 1996 ont été réalisés dans ce groupe. »

A Québec, l'opposition libérale a eu tôt fait de sauter sur ces chiffres. « Le Québec compte 11 400 emplois à temps partiel de plus qu'il y a eu l'an dernier, mais 39 000 emplois à temps plein de moins. Cette statistique est inquiétante car elle fait augmenter le sentiment d'insécurité dans la population », a soutenu la porte-parole en matière d'économie, Monique Gagnon-Tremblay. La députée de Saint-François a également déploré le problème alarmant chez les jeunes. « Entre janvier 1996 et janvier 1997, il y a eu 10 400 pertes d'emploi chez les jeunes de 15 à 24 ans », a-t-elle avancé. « Comment se fait-il qu'au cours de 1996, le Québec n'ait compté que 7 % des emplois créés au Canada alors qu'il représente 25 % de la population? », a-t-elle demandé.

Avec l'acquisition de Ault Foods

Agropur est devenue la plus importante entreprise laitière au Canada

La petite coopérative laitière de Granby n'en finit plus de grandir. Elle porte le nom d'Agropur depuis plusieurs années et manifeste de plus en plus sa présence partout au Québec et ailleurs au Canada. L'acquisition de Ault en Ontario constitue une étape importante pour atteindre son objectif de devenir une entreprise de classe mondiale.

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Agropur augmente sa part de marché dans le lait de consommation à 30 % en Ontario avec l'acquisition de Ault Foods Ltd. Cette transaction évaluée à 145 millions fera augmenter le chiffre d'affaires d'Agropur de 400 millions.

Il s'agit d'une entente d'acquisition qui sera effective au début du mois de mars. « Cette transaction s'inscrit dans la stratégie d'Agropur de devenir une entreprise laitière de classe mondiale et de renforcer sa présence sur le marché canadien en se dotant d'entités manufacturières et de réseaux de distribution à l'extérieur du Québec. Cette acquisition lui permettra par conséquent de mieux se positionner sur un important marché de consommation », lit-on dans le communiqué diffusé hier.

En ce faisant, Agropur devient la

plus importante entreprise laitière au Canada. Cette acquisition ajoute aux actifs de cette coopérative laitière quatre laiteries et une dizaine de centres de distribution principalement en Ontario. Pas moins de 900 employés de Ault sont touchés par cette transaction.

Toutefois, on ne prévoit apporter aucun changement dans le fonctionnement actuel et la direction d'Agropur exprime « sa confiance que l'expertise des gens en place lui permettra de maintenir les parts de marché actuelles ». Les marques de commerce acquises en Ontario sont Sealtest, Lactantia Purifil, Royal Oak et Cooper Cliff, lesquelles s'ajoutent à Ultra-milk, une marque déjà commercialisée par Natrel, qui société dans laquelle Agropur détient 100 % des actions depuis le 28 janvier dernier.

Cette acquisition permet en outre à Agropur de récupérer divers

contrats de sous-traitance pour la fabrication de fromages, de yogourts et autres produits qu'avait signés Ault, ainsi qu'un réseau de distribution dans tout le Canada.

En revanche, Ault conserve toutes ses activités au Québec, aussi bien dans le lait de consommation que la fabrication de fromage pour une clientèle industrielle. Sa part de marché dans le lait de consommation y est de 30 %.

Avec une hausse de revenus de 400 millions, Agropur verra donc son chiffre d'affaires augmenter à près de 1,4 milliard. Sans tenir compte de la venue du personnel d'Ault, Agropur compte 2100 employés et transforme 1,1 milliard de litres de lait par année. Son président, Jacques Cartier, souligne qu'en 1996, l'entreprise n'a pas pu obtenir tout le lait dont elle avait besoin pour répondre à la demande de ses clients. Cette situation suscite d'ailleurs de vives tensions avec la Fédération des producteurs de lait (un sujet qui fera l'objet d'un article dans l'édition de lundi). Agropur exploite 14 usines, dont deux en Ontario.

La semaine dernière à l'occasion de sa 58e assemblée annuelle, Agropur déclarait un bénéfice d'exploitation de 31,3 millions, en hausse de

22 % sur l'exercice précédent; de cette somme 20,8 millions furent versés en compléments de prix aux sociétaires, soit 5,2 millions comptant et 15,6 millions par l'émission de parts.

Agropur compte 4600 sociétaires qui sont tous des producteurs de lait. En 1992, elle en avait 4079, mais grâce à une politique d'ouverture et d'invitation à tous les producteurs laitiers du Québec, cette coopérative a pu augmenter le nombre de membres, en recrutant surtout des producteurs qui étaient indépendants, mais aussi un certain nombre provenant de coopératives concurrentes.

Agropur a toujours maintenu une attitude très dynamique, perçue souvent comme agressive et menaçante par d'autres coopératives et les organisations syndicales. Faute de pouvoir s'entendre avec Agropur, cinq autres coopératives laitières du Québec ont formé le Groupe Lactel. L'une de ces coopératives, Purdel, avait participé à la création de Natrel avec Agropur, mais le mariage ne fut pas très heureux et s'est terminé récemment par un règlement à l'amiable qui donne maintenant 100 % des actions de Natrel à Agropur. Un autre règlement à l'amiable est intervenu en 1996 avec la Coopérative fédérée de Québec.

Par ailleurs, Agropur vient d'acquiescer sa participation financière dans l'entreprise ontarienne de coupe et d'emballage de fromage The Bright Cheese House. Elle est en voie de renouveler un partenariat à long terme avec Kraft, dont elle est un fournisseur depuis 40 ans. On retrouve également Agropur dans Aliments Ultima qui a des activités dans le yogourt et le fromage frais au Québec, dans l'est et l'ouest du Canada.

En 1996, Agropur a été choisie « transformateur laitier de l'année » par la revue spécialisée américaine Dairy Foods. Une seule autre entreprise canadienne a obtenu cette reconnaissance depuis 17 ans.

Agropur n'est cependant pas la seule entreprise laitière à être active. On a fait savoir de Toronto que Beatrix Foods, dont les ventes annuelles s'approchent d'un milliard sera vendue en avril à un coût de 440 millions. Son comité d'actionnaires a signé une entente avec un acquéreur dont le nom n'a pas été dévoilé pour une somme de 290 millions, soit 30,50 \$ l'action. L'acquéreur assumerait 150 millions de la dette, a confirmé un porte-parole de Beatrix, dont les propriétaires et les créanciers cherchaient un repreneur depuis plusieurs mois.

Sprint Canada lance son tarif uniforme de 15 cents la minute

La guerre de l'interurbain a bel et bien lieu La distance n'a plus d'importance dans la téléphonie

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

La guerre de l'interurbain a monté d'un cran quand Sprint Canada, filiale de la société canadienne Call-Net Entreprises, a lancé cette semaine son tarif uniforme de 15 cents la minute pour tout appel interurbain au Canada. La concurrence a changé bien des choses dans le paysage de la téléphonie interurbaine au pays. La concurrence mais aussi la technologie, à tel point que des experts des télécommunications estiment qu'aujourd'hui que le coût pour acheminer un appel interurbain se rapproche de zéro. D'autres réductions des tarifs sont en vue.

L'offensive de Sprint Canada a certes été commandée par des raisons de marketing. Un tarif uniforme est simple et il séduit les consommateurs. Les sondages de la compagnie le confirment. Aux États-Unis, le géant AT&T vient de lancer pareil programme de tarification. Les plans qu'offrent les autres compagnies au Canada, comme Bell et AT&T Canada, portent sur des rabais qui varient selon le jour et l'heure ainsi que sur le volume d'appels. Un chat n'y retrouve plus ses petits. Le compte de téléphone est devenu un mélange de tarifs de base et de tarifs réduits, à quoi on applique des rabais globaux, un assemblage impossible à démêler.

L'expérience de l'internaute

Mais il témoigne aussi d'une réalité qui s'impose de plus en plus: en matière de téléphonie interurbaine, la distance n'a plus d'importance. Un appel, une fois passé la boucle locale, ne coûte presque plus rien à acheminer à l'autre boucle locale située dans toute autre ville d'Amérique du Nord. Tout internaute en fait l'expérience subjective chaque fois qu'il « surfe ». Qu'il aille à Los Angeles ou à Tombouctou, en passant par Israël sans qu'il s'en rende compte, la distance ne compte plus, ni d'ailleurs les multiples détours labyrinthiques que prennent les routes. Si la tarification des accès à Internet, basée sur un tarif mensuel fixe sans limite de temps, pose problème



ARCHIVES LE DEVOIR

« La concurrence a changé bien des choses dans le paysage de la téléphonie interurbaine au pays. »

aujourd'hui, ce n'est pas en raison de la distance mais bien de la capacité des réseaux.

« Plusieurs experts le disent: le coût des appels interurbains est tout près de zéro », fait observer Ian Angus, d'Angus Telemanagement, une firme-conseil ontarienne en télécommunications. La technologie s'améliore sans cesse: la performance des commutateurs téléphoniques numériques augmente et la capacité quasi infinie de la fibre a changé les prémisses économiques de l'industrie. « Il y a encore de la place pour d'autres réductions », estime le consultant.

Bell Canada a d'ailleurs sonné la charge. La compagnie a obtenu du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) un tarif « promotionnel » et

temporaire pour regagner les clients qu'elle a perdus à la concurrence. Paradoxalement, ce sont ses ex-clients résidentiels qui peuvent obtenir les meilleurs tarifs de Bell Canada, non pas sa clientèle fidèle.

Bell Canada peut offrir aux clients qu'elle a perdus de doubler les réductions de ses plans Intermax et Supermax. Des représentants de Bell rappellent systématiquement les clients que ses concurrents viennent de ravir dans les dix jours suivant la défection. Ils offrent aux transfuges des rabais de 50 % sur tous leurs appels si leur compte mensuel dépasse un certain seuil, soit 10 % de plus que le rabais maximum offert aux clients fidèles. Ce rabais promotionnel ne dure que cinq mois, après quoi le client revient aux rabais normaux. En outre, le

CRTC a permis cette pratique pour une période limitée, soit de janvier à mars de cette année seulement.

La voie de l'avenir

Au cours d'une allocution mardi, le président de Bell Canada, John McLennan déclarait qu'offrir des rabais pour un seul service téléphonique comme l'interurbain ne représenterait pas la voie de l'avenir dans l'industrie. Mais les contraintes réglementaires du CRTC auxquelles seule Bell Canada est soumise, l'empêchent d'emprunter cette voie. Depuis l'avènement de la concurrence dans l'interurbain, Bell n'a de cesse de dénoncer les avantages particuliers conférés aux nouveaux arrivants dans le marché, d'autant plus que les deux principaux concurrents sont désormais

soutenus par des géants américains.

Mais Bell entrevoit le bout du tunnel. M. McLennan s'attend à ce que cette réglementation du CRTC disparaisse d'ici 18 mois. Ian Angus, pour sa part, prédit que le CRTC abolira ces règles particulières, comme l'approbation réglementaire des tarifs de Bell, d'ici la fin de 1997.

« Ce que vous allez voir, ce sont des bouquets de services, des solutions globales offertes à nos clients », signale Daniel Hansen, porte-parole de Bell. Service de téléphonie sans fil, téléphone conventionnel et appels interurbains réunis sous une même tarif fixe, par exemple.

A l'heure actuelle, Bell évalue que sa part du marché de l'interurbain se situe à 70 %. En revanche, le marché lui-même a pris de l'ampleur, ce qui est conforme aux prévisions faites par le CRTC au moment où il a donné le feu vert à la concurrence en 1992.

Dans un avenir prévisible, Bell et les autres compagnies du groupe Stentor continueront à dominer le marché. « La part de Bell ne descendra pas au-dessous de 65 % », estime Ian Angus. De fait, les concurrents de Bell sont beaucoup moins nombreux aujourd'hui qu'il y a quelques années. Sprint Canada, qui occupe quelque 10 % du marché environ, s'en tire le mieux avec une stratégie de déploiement mesuré et progressif. AT&T Canada suit de près, mais la compagnie a connu des difficultés financières importantes. Seules deux autres compagnies, qui occupent des niches, peuvent être considérées comme d'envergure nationale: Fonorola et ACC, cite le consultant. Subsistent encore de petites compagnies qui répondent à des besoins locaux: par exemple, une entreprise de Vancouver qui offre des tarifs outre-mer vers Hong-Kong à une clientèle asiatique.

Tôt ou tard, il faudra en venir à l'élimination des tarifs interurbains, estiment certains experts américains. C'est l'accès au réseau téléphonique qui sera facturé en fonction de la largeur de bande requise et du temps d'utilisation, sur des fils de cuivre ou le câble ou encore par micro-ondes et satellites, le tout formant un vaste réseau d'infornoutes.

POM Tassé

PLACEMENTS EN OBLIGATIONS MUNICIPALES™

Membre du Fonds canadien de protection des épargnants

TERME	RENDEMENT POM
1 AN	3,25 % *
2 ANS	4,00 % *
3 ANS	4,75 % *
4 ANS	5,10 % *
5 ANS	5,60 % *

* Sujet à changement

POM

Les Placements en Obligations Municipales™ vous procurent :

- Des rendements supérieurs
- Des intérêts versés 2 fois l'an
- Des placements garantis sans limite
- Une liquidité en tout temps

Comparez nos taux avantageux • sans frais : 1-800-55 TASSÉ • Montréal : (514) 879-2100

• ÉCONOMIE •

COMMUNICATIONS

Mouvements dans les agences

Vers la fin de janvier dernier, Allard Communication-Marketing et Natcom Publicité-Promotion, deux agences de Montréal, ont annoncé leur fusion. La nouvelle entreprise ainsi formée, qui s'appellera Allard et associés, passera ainsi au cinquième rang des agences québécoises, évaluées par leur chiffre d'affaires. Avant la transaction, Allard se classait 11^e, et Natcom, 18^e. On aura sans doute l'occasion de revenir



Marie-Claude
Ducas
♦ ♦ ♦

dans un avenir rapproché sur les conséquences de cette transaction, sur les caractéristiques et les réalisations de la nouvelle agence.

Cette récente transaction donne cependant l'occasion de résumer les principaux changements survenus dans l'industrie publicitaire récemment et de les placer en contexte.

D'abord, l'achat, en septembre dernier, de BCP par le groupe français Publicis porte à six le nombre

d'agences québécoises associées à un réseau international. Les autres sont Marketel (affiliée à McCann-Erickson), PNMD (BBDO), Saint-Jacques, Vallée, Young & Rubicam (Y&R), FCB Direct et L'Académie-Ogilvy (Ogilvy-Mather). On retrouve aussi Armada Bates (Bates Group), qui se classe au 16^e rang.

On aurait toutefois tort d'y voir une montée, au Québec, de l'importance des réseaux.

En fait, ces dernières années, c'est plutôt l'inverse qui s'est produit. Les succursales des grandes maisons américaines, très présentes dans le marché jusqu'au dé-

but des années 80, ont depuis cédé la place à des agences à majorité québécoise. Certaines de ces agences américaines, comme Leo Burnett et Grey, ont carrément disparu au Québec.

Fusions

D'autres sont passées sous contrôle québécois, la plupart du temps à la suite de fusions avec des agences québécoises: c'est le cas, par exemple, de McCann-Erickson, devenue Marketel, et d'Ogilvy & Mather, devenue L'Académie-Ogilvy. J. Walter Thompson, qui avait fait la même chose avec Blouin

Coulombe Dubé (pour devenir BCDT), a, elle aussi, disparu l'an dernier, absorbée par l'agence Groupaction Marketing. Le cas de Young & Rubicam est, lui, un peu différent: ce sont même les dirigeants du bureau d'ici qui sont devenus actionnaires majoritaires, au début de 1995.

C'est pourquoi l'achat de BCP par Publicis, l'an dernier, a pris l'allure d'un tel coup de théâtre: non seulement Publicis est la première agence française à s'implanter ici, mais elle est la première agence étrangère depuis longtemps à devenir majoritaire ici.

La fusion d'Allard et de Natcom, maintenant, marque peut-être le début d'un autre type de changements: la consolidation de certaines agences québécoises de moyenne et petite tailles.

Ce n'est pas, évidemment, le genre de changements que l'on peut prédire à coup sûr. Ce serait toutefois un développement logique dans une industrie devenue très polarisée: quelques agences d'importance majeure, pour l'instant, se partagent la plupart des clients importants, tandis que de nombreuses petites agences se classent loin derrière en importance.

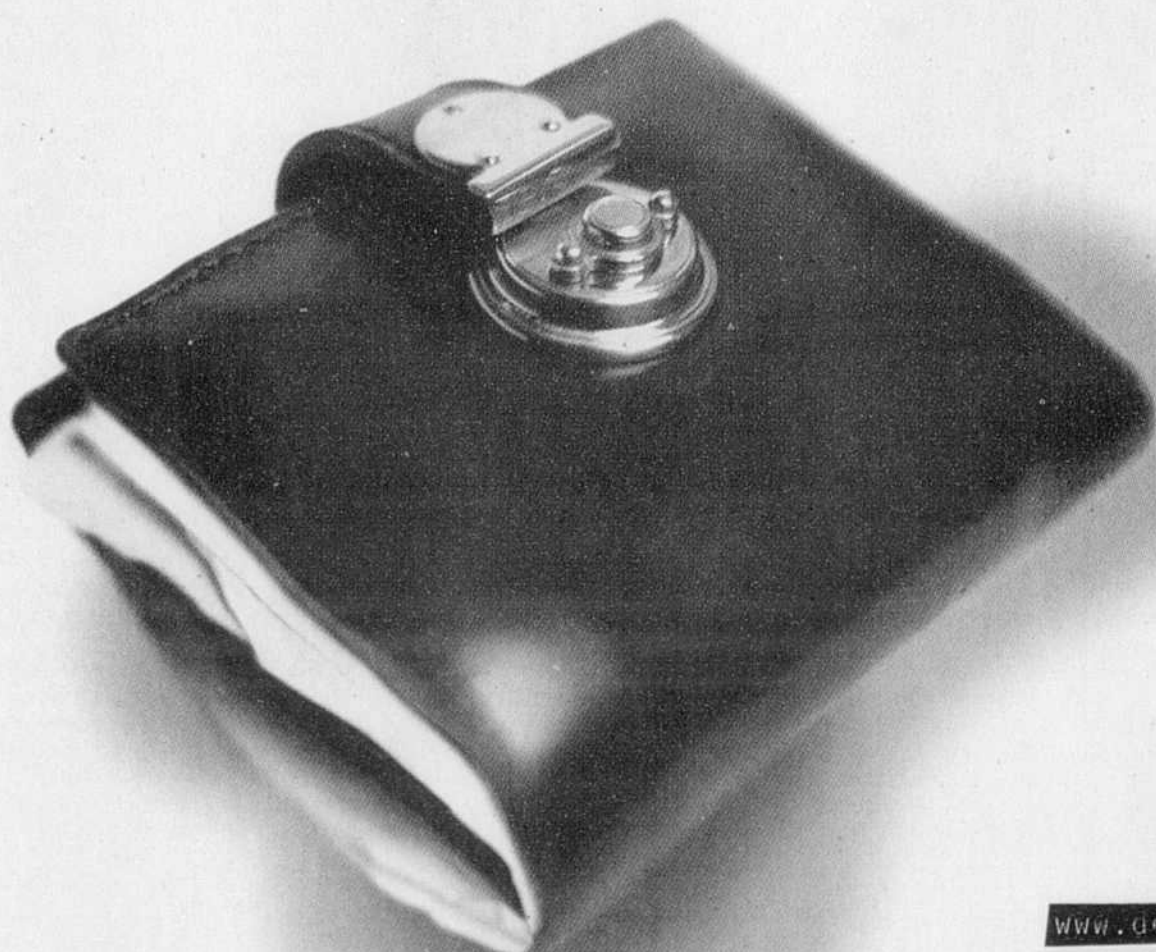
Aux portefeuilles **avisés**,
nous offrons
des fonds d'envergure.

Vous désirez faire fructifier intelligemment votre portefeuille grâce à des placements judicieux? Investissez dans les Fonds Diversifiés Desjardins*. Souples, novateurs et révolutionnaires, vous en trouverez un adapté à votre profil d'investisseur! Pour en profiter dès maintenant, rencontrez un conseiller Desjardins ou composez le 1 800 CAISSES.

Sans frais
d'acquisition

Rendement au 31 janvier 1997	Fonds Diversifiés Desjardins		
	Sécuritaire	Modéré	Audacieux
1 an	8,00%	10,94%	12,56%

Peu importe votre type de portefeuille,
bienvenue à la caisse.



www.desjardins.com

Voilà l'adresse où vous procurer tous les Fonds de placement Desjardins.

Desjardins pour s'aider soi-même

* Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus disponible dans les succursales de la Fiducie Desjardins et dans les caisses Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital investi fluctuent. Les parts des Fonds Desjardins sont offertes par les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Elles ne sont pas assurées par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, la Société de l'assurance-dépôts du Canada ou un autre fonds public d'assurance-dépôts et elles ne sont pas garanties par la Fiducie Desjardins, les caisses Desjardins ou quelque autre institution du Mouvement Desjardins. Les rendements tiennent compte des variations dans la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs. Le(s) taux de rendement indiqué(s) constitue(nt) le rendement total annuel composé réel compte tenu des variations dans la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions.

LES PRINCIPALES AGENCES QUÉBÉCOISES

Voici la liste des 15 principales agences au Québec, classées selon les revenus

Rang	Agence	Principaux clients
1 (1)	Cossette Communication-Marketing	Bell, GM, McDonald's, Téléglobe, Brasseries Molson
2 (2)	Publicis-BCP	Chrysler, Molson-O'Keefe, Métro-Richelieu
3 (3)	Marketel	Air Canada, Burger King, Coca-Cola
4 (4)	PNMD Communication	Alcan, Labatt, Producteurs de lait du Québec
5 (7)	Allard et associés	Wal-Mart, Aliments Ultima (Yoplaît), Banque Royale
5 (10)	Groupaction/JWT	A. Lassonde, Marchés Richelieu, Multimarques
7 (11)	Palm Publicité-Marketing	Volkswagen, Loto-Québec, Jean Coutu
8 (6)	Le Groupe Everest	Provigo (Maxi), Santé et Services sociaux du Québec, Ville de Montréal
8 (5)	Saint-Jacques, Vallée, Young & Rubicam	Danone, Mike's, Ford
10 (7)	FCB Direct Montréal	Air Canada, At&T Canada, CIBC
11 (-)	Groupe BCP	Loto-Québec, Patrimoine Canada, Postes Canada
12 (8)	Publicité Martin	Banque de Montréal, Larousse, Via Rail
13 (12)	L'Académie-Ogilvy	Poulet Frit Kentucky, IBM, CFCF-12
14 (-)	Desjardins Bibeau	Astral Distribution, Sun Life
15 (16)	Médiabec	Industries Cascades, Autopro, Convectair

Les chiffres entre parenthèses indiquent le classement de l'an dernier. Les clients énumérés ont été choisis arbitrairement, à titre indicatif.

Intensification de la reprise dans l'immobilier

LE DEVOIR

La reprise du marché immobilier de 1996 devrait s'intensifier cette année pour s'étendre jusqu'en 1998. La progression attendue se chiffre à 12 % au Québec et à 13,7 % au Canada.

Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le nombre de mises en chantier augmentera de 12 % au Québec pour totaliser 26 000 unités de logement. Une autre hausse de 3,5 % est prévue pour 1998.

Tous les produits de la construction résidentielle bénéficieront d'une activité plus forte en 1997: maisons détachées (+12 %) et autres types de logements (+12 %).

Cette intensification de la reprise est soutenue par une bonne combinaison de facteurs. «Un marché de l'emploi plus prometteur en 1997 que l'an dernier et des taux d'intérêt encore très bas sont les ingrédients clés pour une solide reprise de la construction résidentielle. Par ailleurs, les inventaires de logements neufs ont diminué à des niveaux encourageants pour les investisseurs», a soutenu Kim-Anh Lam, économiste à la SCHL.

Le marché de la revente continuera également de connaître une autre bonne année en 1997 et 1998. «Pour la première fois depuis sept ans, le

prix moyen des maisons transigées via le système SIA/MLS commencera à enregistrer quelques gains grâce à une réduction de maisons à vendre dans les grands centres urbains du Québec.»

Une petite indication en ce sens provient des statistiques publiées jeudi par la Chambre immobilière du Grand Montréal. Il y a eu 2344 ventes enregistrées au réseau SIA/MLS en janvier, soit 41,1 % de plus qu'en janvier 1996.

Nouvelle baisse du taux d'inoccupation

Les inscriptions résidentielles au réseau interagences se chiffreront à 42 256 unités au 31 janvier dernier, comparativement à 41 785 un an plus tôt.

Le marché immobilier bénéficiera aussi d'une nouvelle baisse du taux d'inoccupation qui passera de 6 % en octobre à 5,7 % en 1997 et à 5 % en 1998, selon la SCHL.

«Cette diminution aidera à améliorer la rentabilité des immeubles locatifs, mais elle sera insuffisante pour justifier des hausses importantes de loyer au-delà du taux d'inflation», a ajouté Kim-Anh Lam.

Au Canada, le nombre de mises en chantier augmentera de 13,7 % en 1997 et de 6,3 % en 1998, pour un total de 141 800 logements prévus pour 1997 et de 150 700 pour 1998.

EN BREF

Bénéfice pour Boralex

(PC) — Lors du trimestre échu le 31 décembre, le producteur d'énergie Boralex a fait un bénéfice net de 339 400 \$, décaissant presque celui de 37 600 \$ dégagé au même moment en 1995. Le chiffre d'affaires a atteint 4,78 millions, en hausse sur les 3,35 millions amassés au même trimestre un an plus tôt, indique un communiqué de la compagnie qui exploite sept centrales hydroélectriques et une autre de cogénération. Boralex explique ces résultats notamment par les revenus en hausse de 79 % de son barrage de Buckingham, grâce à la pleine tarification (en cours depuis août 1996) de son contrat de vente avec Hydro-Québec.

Fusion chez Donohue

(PC) — La papetière Donohue a annoncé hier la fusion de ses filiales Produits forestiers Donohue et Donohue Quino. La fusion, qui doit en-

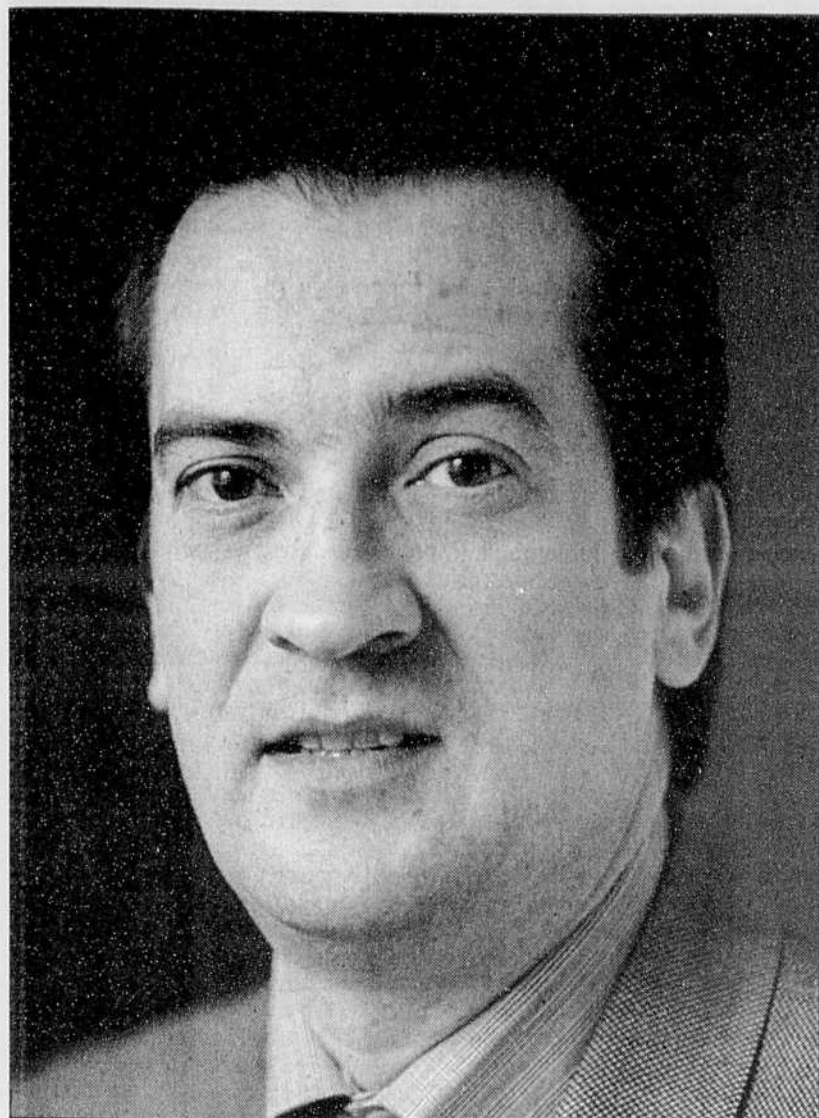
trer en vigueur le 28 février, vise «une plus grande souplesse dans la gestion financière et un allègement de structure», note un communiqué du plus gros producteur de papier journal au Canada et le troisième en Amérique du Nord.

Économie: toujours mieux

(PC) — L'économie au Québec devrait continuer d'aller mieux durant le premier semestre de 1997, d'après l'indice précurseur Desjardins (IPC). Une croissance plus marquée, que dénote une hausse de 0,7 % de l'IPC en décembre, «est de bon augure pour les mois à venir», écrivait hier l'institution coopérative. Dans l'IPC, après son repli persistant en 1996, la composante du marché du travail «donne enfin son premier résultat positif» et cela annonce de bonnes perspectives dans l'emploi pour le semestre. La section des études économiques de Desjardins s'attend aussi à des effets favorables dans le secteur de l'habitation, la composante du domaine obtenant son meilleur résultat depuis le printemps de 1995.

ÉCONOMIE

Nomination



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LA DIRECTRICE du Devoir, Lise Bissonnette, est heureuse d'annoncer la nomination de M^{re} Gilles Carli à la présidence du conseil d'administration du Devoir inc. M^{re} Carli est associé principal du cabinet d'avocats Martineau Walker et spécialisé en droit fiscal et en droit des affaires. Il détient de plus un baccalauréat spécialisé en sciences économiques ainsi qu'une maîtrise en fiscalité. Il siège au conseil d'administration de L'Imprimerie populaire limitée et du Devoir inc. depuis 1992. Il a joué un rôle majeur dans la complexe restructuration qui a permis la relance et le développement du journal, notamment dans la création même de la société Le Devoir inc., ainsi que dans les phases ultérieures de son financement. M^{re} Carli succède à Yves Duhaime, qui a occupé la présidence pendant un an avant de décider, en décembre dernier, de reprendre une carrière politique.

EN BREF

350 000 \$ à Rivalair

(Le Devoir) — Le ministre du Développement des ressources humaines, a annoncé hier le versement d'une contribution de 350 000 \$ destinée à Rivalair, qui embauchera 70 nouveaux employés à temps complet afin d'appuyer l'expansion des opérations de cette entreprise de Drummondville. Le gouvernement canadien a également annoncé une contribution de 150 000 \$ à Bois-Francs Saint-Charles, qui embauchera 20 nouveaux employés pour répondre à la demande croissante pour les planchers de bois franc et créer ainsi un deuxième quart de travail permanent. Le gouvernement rappelle qu'il a réservé, pour le Québec, la somme de 94,7 millions provenant du Fonds transitoire pour la création d'emplois. Cette somme sera répartie sur trois ans en vue de créer des emplois dans les régions où le chômage est élevé. L'enveloppe globale de ce fonds s'élève à 300 millions sur une période de trois ans.

2,4 millions du Fonds de solidarité de la FTQ

(Le Devoir) — Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) a injecté 2,4 millions dans la formation

de l'une des plus importantes compagnies d'impression et de fabrication de boîtes de carton au Québec, le Groupe Cartem-Wilco. La nouvelle entreprise est le résultat du regroupement de Cartem, spécialisé dans la production de boîtes destinées au marché de l'alimentation, des produits hygiéniques et d'autres biens de consommation, et du Groupe Wilco, spécialisé dans les emballages pour les produits cosmétiques, pharmaceutiques, colorants à cheveux et le tabac. Avec un chiffre d'affaires de 55 millions le Groupe Cartem-Wilco, qui compte déjà plus de 400 employés, prévoit créer 52 nouveaux emplois sur une période de trois ans.

McLean Hunter achète Thomson Healthcare

(PC) — Les Éditions Maclean Hunter ont fait l'acquisition de Thomson Healthcare Communications Canada, éditeur d'une série de magazines destinés aux médecins et pharmaciens, dont l'*Omni praticien*, *Pharmacy Practice*, *Family Practice*, *Patient Care* et *Hospital Pharmacy Practice*. L'annonce en a été faite par Jacques Lafontaine, président des Éditions médicales Maclean Hunter, au Québec, qui n'a pas voulu préciser le montant de la transaction. Les Éditions médicales Maclean Hunter occupaient déjà une bonne place dans ce marché avec l'*Actualité médicale* (hebdomadaire) et l'*Actualité pharmaceutique*, *The Medical Post* et *Pharmacist News*.

Un prêt de Québec «bien investi» pour renforcer l'aérospatiale

Allied Signal recevra quatre millions pour soutenir son projet de modernisation de 20 millions

Les activités traditionnelles de l'âge industriel sont en déclin à Montréal, comme partout en Occident. L'avenir? Le virage vers l'économie du savoir. Elle est le fruit de la révolution télématique amorcée par l'avènement de l'informatique, la robotique industrielle et les télécommunications. Et dans ce domaine, Montréal devient un pionnier non seulement au niveau canadien, mais au niveau mondial.

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

À fin de soutenir un projet de modernisation de 20 millions de dollars, qui créera une quarantaine de nouveaux emplois de haute technologie et qui en consolidera près de 420, le gouvernement du Québec accorde un prêt de quatre millions à la compagnie AlliedSignal Aérospatiale Canada, de Saint-Laurent.

Implantée à Montréal depuis 1932, l'entreprise est une filiale de AlliedSignal Canada inc., elle-même propriété de AlliedSignal inc. USA. L'usine de Saint-Laurent œuvre dans l'électro-optique, les régulateurs de carburant pour moteurs et les services de soutien pour la réparation et la révision de ses produits.

Les dirigeants ont inauguré hier, lors de l'annonce de l'octroi du prêt de quatre millions, une nouvelle section

de leur usine où sera effectué l'entretien des génératrices d'avions. Ce projet constitue la première étape du plan d'investissement de 20 millions en immobilisations sur cinq ans. Les travaux ont nécessité un investissement de 8,1 millions.

Ce prêt accordé par Québec est la première contribution du Fonds d'investissement du secteur aérospatial totalisant près de 100 millions, lancé lors du dernier Sommet sur l'économie et l'emploi. Le prêt sera remboursable sur dix ans et AlliedSignal ne commencera à payer les intérêts qu'après cinq ans.

Mis sur pied pour accélérer la réalisation de projets en aérospatiale en fournissant aux entrepreneurs un soutien qui leur permet de couvrir les risques pour la période initiale d'un projet d'immobilisations, le Fonds vise également à permettre aux entreprises de profiter de la reprise mondiale dans

le secteur stratégique de la haute technologie.

Économie du savoir

Le vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, et le ministre d'État à la métropole, Serge Ménard, ont expliqué hier en conférence de presse que cette contribution du gouvernement était de l'argent «bien investi» pour renforcer la position de Montréal comme pôle majeur de développement de l'industrie aérospatiale canadienne et mondiale.

Aujourd'hui, a lancé le vice-premier ministre Landry, le Québec «récolte le fruit» du virage technologique amorcé sous le gouvernement du Parti québécois — au début des années 1980 — pour faire de Montréal un centre de haute technologie. «Montréal est devenue une grande capitale de la haute technologie», a-t-il dit. Selon lui, la principale raison qui pousse les firmes étrangères à venir investir au Québec, c'est la qualité de sa main-d'œuvre.

Il a d'ailleurs mentionné qu'une demi-douzaine de projets en haute technologie sont actuellement à l'étude et qu'ils devraient aboutir dans les six prochains mois. Les investissements prévus dans ces projets pourraient créer près de 1000 emplois spé-

cialisés, et en maintenir 700 autres dans les entreprises concernées.

Serge Ménard a pour sa part indiqué que ce projet était la première retombée concrète du Fonds créé à Montréal, lors du Sommet sur l'économie et l'emploi. Selon lui, la région de Montréal va bénéficier au cours des prochaines années de l'augmentation de la demande pour accroître la flotte mondiale d'avions. «Les emplois que nous avons perdus dans les secteurs traditionnels [le secteur manufacturier] seront remplacés par des emplois de matière grise».

Le Québec se positionne bien au niveau canadien dans l'industrie aérospatiale. Près de 49 % des emplois au Canada, dans ce secteur, sont basés au Québec, a souligné le président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, qui participait à la conférence de presse en compagnie de MM. Landry et Ménard. Député de la circonscription fédérale de Saint-Laurent, M. Dion a souligné que «le Canada est un pays phare de la nouvelle économie du savoir».

Au cours des dernières années, affirme-t-il, le Canada a connu une croissance de 150 % dans le secteur de l'aérospatial, alors qu'elle ne s'est chiffrée qu'à 10 %, en Allemagne, 23 % aux États-Unis et 28 % au Japon.

Une nouvelle usine dans le secteur de l'électronique

Près de 150 emplois seront créés

LE DEVOIR

La région de Montréal devrait recevoir une nouvelle usine engagée dans le secteur de l'électronique. Ce projet devrait créer environ 150 emplois.

La Société générale de financement du Québec (SGF), la Société Innovatech du Grand Montréal et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec ont annoncé hier la conclusion d'une entente de principe avec Compositex, de l'État de New York, pour la construction, dans la région de Montréal, d'une usine de laminés de cuivre et de fibre de verre destinés à la fabrication de circuits imprimés.

«Il s'agit d'un projet de 33 millions qui permettra de créer quelque 150 emplois dans un secteur de pointe».

La finalisation de la transaction et de son financement est en cours.

La SGF, Innovatech et le Fonds de solidarité investiront environ 15 millions dans ce projet, ce qui leur confèrera 50 % des actions de l'en-

treprise qui exploitera la nouvelle usine et une participation dans Compositex.

«Il est prévu que la production débutera en 1998 et le chiffre d'affaires annuel devrait éventuellement atteindre 30 millions \$ US. Les produits seront commercialisés principalement en Amérique du Nord», prend-on soin d'ajouter.

Compositex développe, produit et commercialise une gamme novatrice de laminés de cuivre et de fibre de verre de qualité supérieure pour la fabrication de circuits imprimés utilisés dans les micro-ordinateurs, les postes de travail, les équipements de communications et de télécommunications, les automobiles et dans pratiquement tous les équipements électroniques.

Caillé défend le «virage commercial» d'Hydro

Trois-Rivières (PC) — La réorganisation en cours à Hydro-Québec affectera moins les régions que l'ensemble de la société d'État, assure son président, André Caillé.

De passage à Trois-Rivières, jeudi, pour rencontrer les employés d'Hydro-Québec, le milieu socio-économique et la presse, M. Caillé a toutefois indiqué qu'il faudrait attendre quelques temps encore avant de connaître la portée régionale de la réorganisation projetée. «On veut décentraliser. On veut aussi déconcentrer. Il y aura donc moins de réductions d'effectifs en régions qu'au niveau corporatif», a-t-il promis, prévenant qu'on n'en n'était pas encore rendu à Hydro-Québec aux compressions qui concernent le niveau des employés syndiqués. «Nous avons commencé par le haut et nous en sommes maintenant à l'avant-dernier niveau avant de toucher au personnel syndiqué».

Outre les considérations régionales, le président d'Hydro-Québec

s'est appliqué à défendre «le virage commercial» qu'il entend donner à sa société. Il veut faire d'Hydro-Québec une entreprise rentable qui génère mieux qu'un rendement de 4 %.

Ce virage ne sera pas sans conséquence. «Hydro-Québec doit se comporter comme n'importe quelle entreprise. Il ne lui appartient pas de faire de la justice distributive. Pour ma part, c'est zéro».

Par contre, M. Caillé promet de foncer, à la faveur de la déréglementation américaine, sur le marché des États-Unis.

«Nous ne représentons que 4 % du marché énergétique nord-américain. Je pense qu'on peut faire mieux. Ce n'est pas pour rien que certains concurrents craignent notre venue prochaine».

M. Caillé croit enfin qu'une Hydro-Québec forte contribuera à soutenir fortement l'économie québécoise et que plus elle obtiendra de ventes, plus elle pourra investir dans des projets hydroélectriques au Québec et, donc, créer des emplois.

LE MONDE SUR UN PLATEAU



Pensez à votre avenir...

Le monde est en évolution constante et prévoir pour les besoins de sa famille est plus important que jamais. Quand faut-il commencer à investir pour son avenir? Selon nous, dès maintenant. Et ceci que vous prévoyiez pour vos enfants, vos petits-enfants ou pour vous-même. Commencez à investir dès aujourd'hui et ayez la patience de laisser vos placements fructifier. Appelez votre conseiller en placement. Il vous dira comment Templeton peut faire tout un monde de différence dans vos investissements.



Templeton
Pionnier du placement mondial

Templeton Management Limited
1, rue Adelaide Est, bureau 2101
Toronto (Ontario) M5C 3B8
Appels sans frais: 1-800-897-7281
Sur le réseau Internet: <http://www.templeton.ca>

ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION

MBA - RECHERCHE

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES
PROFIL AVEC MÉMOIRE

Nous offrons un enseignement à la fine pointe des connaissances.

SPÉCIALISATIONS OFFERTES

Affaires immobilières
Développement organisationnel
Finance
Gestion des organisations
Gestion du personnel et des relations du travail
Gestion internationale
Marketing
Planification et gestion stratégiques
Qualité et réingénierie
Technologie de la décision

DATE LIMITE D'ADMISSION: LE 1^{ER} MARS 1997

RENSEIGNEMENTS: (514) 987-4448

C.P. 6192, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 4R2
Télécopieur: (514) 987-3084
Courr. électr.: lemay.diane@uqam.ca
Internet: <http://www.regis.uqam.ca/>



École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal

L'INDUSTRIELLE-
ALLIANCE COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIEASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle de L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE sera tenue au siège social de la compagnie, 1080, chemin Saint-Louis, Sillery, Québec, le lundi 10 mars 1997, à 10 h, afin de :

Soumettre le rapport des administrateurs, le bilan de L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie pour l'exercice terminé le 31 décembre 1996, les états financiers des revenus et dépenses pour le même exercice ainsi que les rapports des vérificateurs.

Ratifier les règlements et les actes des administrateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 1996.

Élire les administrateurs, comme il est prévu à l'article 17 du Règlement numéro I.

Nommer les vérificateurs pour l'exercice en cours.

Étudier toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

Sillery, le 8 février 1997

Le Secrétaire
Georges Smith

ÉCONOMIE

Dossier controversé de l'aéroport Pearson

Anderson se défend de vouloir faire payer une note élevée aux contribuables

«Les prétendus profits sont purement hypothétiques»

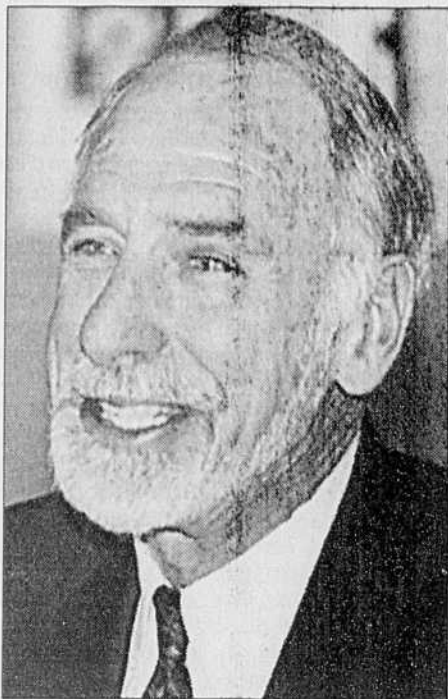
FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Le ministre des Transports, David Anderson, a subi les foudres du Bloc québécois hier, à la Chambre des Communes, dans le dossier controversé de l'aéroport international Pearson de Toronto.

Le gouvernement libéral est poursuivi pour 662 millions de dollars par Pearson Development Corporation pour avoir annulé le contrat de la privatisation des terminaux 1 et 2 de l'aéroport Pearson, signé par le gouvernement conservateur de Kim Campbell, le 7 octobre 1993. Après avoir gagné les élections, le gouvernement libéral de Jean Chrétien s'était empressé d'annuler l'accord, le 3 décembre 1993, soutenant qu'il était le résultat d'un lobbying douteux et de possibles manipulations politiques.

Le Bloc québécois soutient que l'actuelle stratégie du gouvernement «vise uniquement à gagner du temps à la veille des élections, et même si cela risque de coûter des centaines de millions de dollars de plus aux contribuables», a lancé hier en chambre le porte-parole en matière de transport, Paul Crête.

Le ministre Anderson s'est quant à lui défendu de vouloir faire payer une note élevée aux contribuables. «Je veux répéter à nouveau que nous n'allons pas payer pour les prétendus profits qui n'ont pas été réalisés et qui sont totalement hypothétiques», a-t-il répondu. Le ministre Anderson a d'ailleurs réitéré qu'il serait avantageux pour les deux parties et les



David Anderson

ARCHIVES LE DEVOIR

contribuables d'en venir à une entente à l'amiable, comme il l'avait mentionné mardi au sortir des Communes.

Le gouvernement serait prêt à négocier si les promoteurs — Pearson Development Corporation — renonçaient à être dédommages pour la perte d'éventuels profits en raison de l'annulation du fameux contrat.

Mais le gouvernement refuse d'indi-

quer la somme qu'il serait prêt à verser aux promoteurs dans ce cas.

Or, mercredi, le représentant des promoteurs, Gordon R. Baker, a déclaré au *Devoir* que les dirigeants de Pearson Development Corporation n'avaient pas l'intention de diminuer leur réclamation en dommages et intérêts qu'ils évaluent à 662 millions. «À l'heure actuelle, il n'est pas question que nous changions notre position», a dit M. Baker.

Dans un tel contexte, il apparaît peu probable que les deux parties puissent s'entendre à l'amiable sur une compensation financière qui ne serait pas trop importante. Qui plus est, la juge de la Cour de l'Ontario, Donna Haley, semble donner raison aux promoteurs dans cette affaire.

Le 27 janvier, lors de la première journée de comparution du gouvernement, elle a souligné que l'évaluation des pertes potentielles subies par Pearson Development Corporation était plausible et acceptable.

Contradictions

Selon le ministre Anderson, l'hypothèse que les promoteurs auraient perdu tant d'argent avec l'annulation du contrat est fautive. Et si c'était vrai, a-t-il indiqué, cela signifierait que le contrat n'a pas été signé de bonne foi, et qu'il n'aurait jamais dû être signé. En déclarant que le contrat allait contre l'intérêt des contribuables, estime-t-il, le gouvernement était dans son droit.

En 1993, les libéraux avaient annulé le contrat — selon les recommandations

du rapport Nixon — en prétendant que les promoteurs auraient des profits excessifs, allant contre l'intérêt des contribuables canadiens. À l'époque, le premier ministre Jean Chrétien avait même déclaré que le contrat était un «immoral ripoff of taxpayers».

Chose curieuse, la défense présentée actuellement par le gouvernement à la Cour de l'Ontario prétend justement le contraire. Le 27 janvier, l'avocat du gouvernement, Ivan Whitehall, a soutenu que le contrat signé par les conservateurs n'était pas une escroquerie. Il a prétendu que les promoteurs auraient en fait perdu 180 millions — sur une période de 57 ans, selon les termes du contrat — si le contrat n'avait pas été annulé par les libéraux en 1993.

Deux dénouements sont possibles dans cette véritable saga judiciaire: un règlement à l'amiable entre les deux parties ou la fixation par la Cour de l'Ontario du montant que le gouvernement devra verser aux promoteurs en guise de dédommagement pour l'annulation du contrat. Dans un cas comme dans l'autre, la note risque d'être «salée» pour les contribuables canadiens.

Cela s'ajoutera à la décision des libéraux d'annuler le contrat des hélicoptères EH-101 qui avait impliqué le versement d'une compensation évaluée, selon diverses estimations, à 764 millions: les déboursés inhérents à la commission d'enquête sur la Somalie qui semble aboutir à un cul-de-sac, et la facture accompagnée d'excuses publiques liées à l'affaire Airbus-Mulronney.

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
+30,82 3047,14	+29,85 6101,74	+42,74 6855,80	-0,04 74,05	-1,30 343,00

Taux de chômage à 5,4 % aux États-Unis

Washington (AFP) — Le taux de chômage s'est établi à 5,4% en janvier aux États-Unis, contre 5,3% en décembre, et l'économie a créé le nombre très élevé de 271 000 emplois, a annoncé hier le département du Travail.

Ce dernier chiffre est beaucoup plus fort que ce à quoi s'attendaient les analystes de Wall Street, qui tablaient en moyenne sur 220 000 créations d'emplois.

Mais le salaire horaire n'a progressé que de 0,1% à 12,08 \$ US, ce qui constitue une bonne nouvelle sur le front de l'inflation. Sur douze mois, le salaire horaire a augmenté de 3,8%. Le revenu hebdomadaire moyen a chuté de 1,9% à 411,25 \$ US. Sur douze mois, ce revenu a progressé de 4,7%.

Autre nouvelle positive pour les tensions sur les prix, la durée hebdomadaire de travail a diminué de 42 minutes à 34,1 heures. Dans le secteur manufacturier, la semaine de travail a baissé de 18 minutes à 41,7 heures. Les heures supplémentaires dans ce secteur sont restées inchangées à 4,6 heures.

Le marché obligataire s'est nettement détendu à la publication de ces statistiques. Le taux sur les obligations du Trésor à trente ans, principal baromètre de ce marché ultra-sensible aux craintes d'inflation, est descendu à 6,68%, un quart d'heure après la publication, contre 6,73%.

Le département du Travail a légèrement révisé le nombre de créations nettes d'emplois en décembre, à 261 000 contre 262 000 initialement annoncées. Il a également revu à la hausse son chiffre de novembre, à 181 000 créations d'emplois au lieu de 127 000.

Le taux de chômage de décembre a été laissé inchangé, à 5,3%.

En Bourse Wall Street a clôturé en hausse hier, grâce à cette détente sur le marché obligataire rassuré par les derniers chiffres sur la situation de l'emploi aux États-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 82,74 points (+1,2%) à 6855,80.

Sur le marché obligataire, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, finissait à 6,70% contre 6,75% jeudi. La progression plus faible que prévu du salaire horaire, une statistique suivie de près par la Réserve fédérale, a contribué à rassurer les opérateurs en rendant peu probable, du moins à court terme, un relèvement des taux directeurs américains, ont indiqué les analystes.

Le taux long était remonté à 6,72% et Wall Street ne gagnait plus que 3 points une heure et demi environ avant la clôture, en raison d'un brusque affaiblissement du dollar attribué aux commentaires de Robert Rubin, secrétaire américain au Trésor. M. Rubin a répété qu'un dollar fort est dans l'intérêt des États-Unis, ajoutant toutefois pour la première fois: «et nous avons un dollar fort depuis quelque temps maintenant».

Fusion en vue dans les papeteries

Chicoutimi (PC) — Les papeteries Stone Consolidated, à La Baie, et Abitibi-Price, à Kenogami et Alma, pourraient fusionner leurs activités et créer l'une des trois plus importantes entreprises de production de papier journal au monde, selon des informations circulant au sein de l'industrie des pâtes et papiers dont a fait état *Le Quotidien*, de Chicoutimi.

Selon ce dernier, le bal des rumeurs a été lancé lors de l'assemblée annuelle des actionnaires d'Abitibi-Price de 1995, alors que le grand patron de cette papeterie, Ron Oberlander, a parlé ouvertement de la nécessité de regrouper des entreprises dans l'industrie des pâtes et papiers. Et la semaine dernière, lors d'une conférence téléphonique avec des experts de l'industrie dont *Le Quotidien* a eu vent, M. Oberlander ne cachait pas que l'entreprise qu'il dirige était «en situation d'acheter ou d'être achetée» par une autre papeterie.

Des vérifications faites auprès de personnes habituellement bien informées sur l'industrie des pâtes et papiers semblent confirmer que l'une des fusions possibles à court et moyen terme est celle des papeteries Stone Consolidated et Abitibi-Price.

Joint à son bureau de Toronto, le vice-président aux affaires publiques d'Abitibi-Price, Roger Vachon, a répété essentiellement les propos tenus par son patron, refusant de commenter davantage les rumeurs.

Chez la Stone Consolidated, la prudence était également de mise.

L'on s'attend à ce que les papeteries canadiennes soient emportées par cette vague de fusion qui balaie l'industrie à l'échelle mondiale. La géante canadienne, MacMillan Bloedel avec ses ventes annuelles de 5 milliards, n'arrive qu'au 26e rang à l'échelle mondiale. Le mouvement est déjà amorcé, d'ailleurs. Stone Consolidated s'est déjà portée acquéreur de Rainy River Forest Products, Rolland veut prendre possession de Provincial Papers des mains d'Abitibi-Price et Avenor s'est lancée dans une OPA de 3,3 milliards afin d'absorber Repap.

Métro hausse le ton

LE DEVOIR

Métro-Richelieu a haussé le ton hier dans ce qui semble devenir une guerre de communiqués dans le dossier des 150 camionneurs ayant perdu leur emploi aux mains de la sous-traitance.

«La société n'a pas l'intention de se lancer dans une interminable guerre de communiqués avec ce syndicat, ni de relever une après l'autre les inexactitudes véhiculées depuis quelques jours. Nous nous permettons, toutefois, d'attirer l'attention sur une réalité fondamentale que le syndicat passe systématiquement sous silence dans chacune de ses interventions: Epiciers Unis Métro-Richelieu n'exerce plus aucune activité de transport à partir du centre de distribution Mérite 1 depuis janvier 1995, puisque la totalité des clients de ce centre ont décidé de prendre en main eux-mêmes le transport de leurs marchandises.» Epiciers Unis Métro-Richelieu n'exerce plus d'activité de transport à son centre de distribution de Rivière-des-Prairies, il n'y a donc pas possibilité de rappeler au travail les ex-camionneurs pour exercer une activité qui n'existe plus, a pris soin d'ajouter Métro. Le Syndicat des travailleurs des Epiciers Unis Métro-Richelieu (CSN) entend intensifier ses moyens de pression. Un rassemblement est prévu aujourd'hui, devant le Monument National, en préparation d'une intervention au Gala MétroStar, du 9 mars prochain.

TAUX D'INTÉRÊT — TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 6 février dans les principales institutions financières au Canada

Banques

	Dépôt à terme 30-59 jours	Dépôt à terme 1 an	Dépôt à terme 3 ans	Dépôt à terme 5 ans	Prêts hypoth. 6 m.	Prêts hypoth. 1 an	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans
Desjardins*	2.00	2.50	4.00	5.00	5.00	5.20	6.50	7.25
Banque CIBC	2.00	2.50	4.00	5.00	5.00	5.20	6.50	7.25
Bqe Laurentienne	2.00	2.50	4.00	5.00	5.00	5.20	6.50	7.25
Bqe de Montréal	2.00	2.50	4.00	5.00	5.00	5.20	6.50	7.25
Banque Nationale	2.00	2.50	4.00	5.00	5.00	5.20	6.50	7.25
Banque Scotia	2.00	2.50	4.25	5.00	5.00	5.20	6.50	7.25
Banque Royale	2.00	2.50	4.00	5.00	5.00	5.20	6.50	7.25
Banque TD	2.00	2.50	4.00	5.00	5.00	5.20	6.50	7.25
Bqe HongKong	2.00	2.50	4.00	5.00	5.00	5.20	6.50	7.25

*Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies

	Dépôt à terme 30-59 jours	Dépôt à terme 1 an	Dépôt à terme 3 ans	Dépôt à terme 5 ans	Prêts hypoth. 6 m.	Prêts hypoth. 1 an	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans
Tr. Bonaventure	2.25	3.00	4.50	5.25	-	5.20	6.50	7.25
Canada Trust	2.00	2.50	4.00	5.00	4.95	5.20	6.50	7.25
Fiducie SunLife	2.50	3.38	4.75	5.55	5.00	5.20	6.50	7.25
Fid. Desjardins	2.00	2.50	4.00	5.00	5.00	5.20	6.50	7.25
Trust Général	2.00	2.50	4.00	5.00	5.00	5.20	6.50	7.25
Montréal Trust	2.00	2.50	4.25	5.00	5.00	5.20	6.50	7.25
Trust Royal	2.00	2.50	4.00	5.00	5.00	5.20	6.50	7.25

La Bourse au bout des doigts

Séminaire de formation d'information
"INTRODUCTION AU LOGICIEL VISION"

Depuis plusieurs années, DECISION-PLUS, utilise et conçoit des logiciels

d'analyse boursière qui sont chefs de file sur le marché québécois. Venez apprendre avec nous comment travailler comme un professionnel.



<< UN INVESTISSEUR SANS OUTILS, EST COMME UN PEINTRE SANS PINCEAU >>

Cette Soirée Gratuite et sans obligation vous apprendra à concentrer vos efforts:

<< VOUS ÊTES L'ANALYSTE, VISION EST VOTRE DÉPARTEMENT DE RECHERCHE.>>

Apprenez, vous aussi, comment VISION gère les:

- Rapports émis par les sociétés canadiennes
- Nouvelles,
- Contrats,
- Rapports financiers,
- Cotes historiques sur 5 ans ...

À qui ce séminaire s'adresse-t-il ? :

- Au particulier, pour qui l'information est souvent impossible à obtenir.
- Au professionnel qui cherche un accès facile à son information.

OU : 740 Notre-Dame ouest Mtl, bureau 1210
QUAND : Mardi le 11 février, 19h

Pour réservation: 392-1366

visitez notre site: <http://www.decisionplus.com>

Labatt dans les bières artisanales

LE DEVOIR

Les brasseurs traditionnels intensifient leur percée dans le segment des brasseries artisanales. Labatt a annoncé hier la création d'une nouvelle compagnie spécialisée pour assurer le brassage et la commercialisation de marques de bière régionales canadiennes et internationales.

La compagnie de bières de spécialités Oland commercialisera un large éventail de produits internationaux, notamment les marques Guinness Extra Stout (Irlande), Dos Equis XX et Sol (Mexique), Tuborg (Danemark), Michelob (E.-U.), Boddington's Pub Ale (Grande-Bretagne) et Keith's IPA (Nouvelle-Écosse), ainsi que d'autres marques qui n'ont pas encore été déterminées.

Luc Guens a été nommé président de cette compagnie. Membre du comité de direction

belge pour la société Interbrew, M. Guens était récemment directeur du marketing de la bière en Belgique et possède une grande expérience au sein du marché des bières spécialisées. «À la lumière du succès de la brasserie spécialisée de Labatt aux États-Unis, nous sommes impatients d'assurer le même genre de services, de vente et de promotion à cet important segment du marché canadien.»

Le siège social d'Oland sera établi à Toronto et la compagnie exploitera les installations de la Brasserie Oland à Halifax.

Lundi, Molson annonçait la conclusion d'une transaction qui pourrait lui procurer un maximum de 19% dans la brasserie artisanale Brick Brewing, de Waterloo. En contrepartie d'un versement en espèces et de l'émission d'actions au prix unitaire de 2,20 \$, Brick a obtenu des Brasseries Molson les droits de commercialisation canadiens de la ligne de produits Laker.

Poursuites contre Visa et MasterCard?

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le département américain de la Justice a confirmé hier qu'il mène une enquête sur la concurrence entre cartes de crédit, qui pourrait déboucher, selon la presse, sur des poursuites contre Visa USA et MasterCard International pour violation de la législation anti-trust.

Selon le *Wall Street Journal*, l'action envisagée concerne l'interdiction d'émettre des cartes concurrentes imposée par Visa USA et MasterCard International aux banques américaines membres des deux réseaux. American Express se plaint régulièrement de cette interdiction, qui a contribué à ses pertes régulières de parts de marché.

ÉCONOMIE

FINANCE

REER-Fonds de travailleurs: pour un retour d'impôt maximal

Le mariage REER-Fonds de travailleurs offre un triple avantage: un rendement honnête, compte tenu de la mission première de ces fonds et de la nature à risque de leurs investissements; un retour d'impôt maximal; et un engagement dans un véhicule servant à créer et à maintenir des emplois.

Les contribuables à la recherche du plus grand retour d'impôt possible n'ont d'autre choix que de s'en remettre aux actions du Fonds de solidarité des travailleurs de la FTQ et du Fonds de la CSN. Ils devront cependant troquer la liquidité de leur placement s'ils veulent empocher une récupération pouvant atteindre 83 % de leur mise de fonds la première année.

Auparavant, les crédits d'impôts totalisaient 40 % pour un investissement maximal de 5000 \$. Mais depuis les budgets 1996 des gouvernements, une cotisation dans ces fonds donne lieu à un crédit d'impôt de 15 % au Québec, suivi d'un autre, de 15 % également, au fédéral, soit un cumul fédéral-provincial de 30 %, pour un investissement maximal de 3500 \$ par année. Les actions du Fonds peuvent être transférées ou acquises par l'intermédiaire d'un REER, permettant une déduction additionnelle de 100 % aux deux paliers gouvernementaux.

Malgré ces modifications, l'attrait des fonds de travailleurs n'en pâtit pas pour autant, le coût net d'un placement de 1000 \$ sous la forme d'actions du Fonds de solidarité ou de la Fondation, en incluant le transfert dans un REER, s'établit à 170 \$ seulement (en supposant le maximum du taux marginal d'imposition). Ainsi, un rendement de 6,7 % offert sur les actions du Fonds de la FTQ passe à 13,8 % si l'on tient compte de l'investissement réel du contribuable. Car en dissociant la récupération fiscale dans l'analyse du rendement de ces véhicules, c'est faire fi de la nature, des particularités et de la mission même de ces fonds.

En revanche, le marché de la vente est contraint à certains paramètres qui viennent réduire la liquidité de ce placement. Car les actions de ces fonds ne sont pas liquides. On ne peut avoir accès au capital qu'une fois la rétrocession venue ou lors d'une situation extrême, un contexte de tension ou de crise financière individuelle par exemple.

Au chapitre du rendement, il n'y a évidemment rien de spectaculaire en

comparaison des autres avenues de placement. Mais les actions du Fonds de solidarité de la FTQ n'ont pas à rougir compte tenu de l'orientation de leurs investissements vers le capital de risque, vers les entreprises en redressement ou en phase de croissance, vers la récupération, le maintien ou la création d'emplois au Québec. Depuis sa création, il y a 13 ou 14 ans, le rendement du Fonds de solidarité atteint, en moyenne, 6,7 % par année. En 1996, pour un exercice de huit mois, le fonds a réalisé un rendement de 8 %, soit 1 % par mois, sur un actif de 1,8 milliard. En 1995, il a été de 11,6 %.

Quant au Fonds de la CSN, on ne peut pas conclure, l'existence de ce fonds étant encore récente. Au terme de son premier exercice financier, clos le 31 décembre 1996, le rendement atteindrait 10,9 % selon l'évaluation publiée hier par la CSN.

En ajoutant à cela l'«énorme» retour d'impôt...

A part cela, il n'y a plus rien d'intéressant au pays des abris fiscaux. Les véhicules permettant d'associer les déductions fiscales aux placements se raréfient, et les abris fiscaux restants forcent l'investisseur à s'aventurer toujours plus dans le haut risque. La portée de ces abris fiscaux est de plus en plus canalisée vers le monde du haut risque, donc inaccessible à bon nombre de contribuables. À ce titre, il faut s'en réjouir, les échappatoires fiscales ont tendance à revenir à leur vocation première, celle d'accompagner la prise d'un risque supérieur d'une déduction correspondante.

Parmi eux, il y a le Régime d'épargne-actions (REA), dont les heures de gloire se conjuguent au passé. Déductible au Québec seulement, l'investissement en actions d'entreprises admissibles implique un pari sur le futur, une prise de participation dans les hauts et les bas d'une entreprise inscrite en bourse.

Vers une prise de risque accrue

La ventilation des taux de déduction en fonction de la taille des entreprises illustre également le biais vers la prise d'un risque accru. Seules les actions émises par des entreprises admissibles dont l'actif oscille entre deux millions et 250 millions donnent droit à une déduction, oscillant entre 50 et 100 % selon qu'il s'agit de titres convertibles ou d'actions ordi-

naires. Des déductions additionnelles sont accordées si les actions visées sont émises par des sociétés à capital de risque à vocation régionale ou si elles sont acquises dans le cadre d'un régime d'actionnariat. La déduction REA est soumise à un plafond, fixé à 10 % du revenu total. Enfin les actions achetées dans le cadre du REA doivent être conservées pendant deux années civiles complètes suivant l'année de l'achat pour que la déduction soit officiellement acquise.

En clair, un placement de 1000 \$ dans les capital-actions d'une petite entreprise peut comporter un coût net, après déduction (selon un taux d'imposition donné et les particularités du placement), de 735 \$.

Il y a aussi les placements à haut risque dans les ressources minières, pétrolières et gazières par l'entremise d'une société en commandite et

l'achat d'actions accréditées. Au fédéral, la déduction pour frais d'exploration est de 100 %. Au Québec, le fisc ajoute à ces 100 % une déduction supplémentaire de 25 % si les frais d'exploration sont engagés sur son territoire et une autre déduction de 50 % s'il s'agit d'une exploration de surface.

Un placement de 1000 \$ sous la forme d'actions accréditées, en supposant le maximum des taux de déduction, se traduit par un coût net de 272,60 \$ après impôts.

Plus spéculatives encore, les actions d'une société de placement dans l'entreprise québécoise (SPEQ) s'inscrivent également dans la catégorie de la haute spéculation. Déductibles au Québec seulement, les actions d'une SPEQ conventionnelle donnent droit à une déduction de 125 %. Cette déduction va jusqu'à 150 % si la SPEQ se qualifie comme placement régio-

nal. Une SPEQ-employé permet une déduction additionnelle de 25 %.

Le coût net d'un placement de 1000 \$ dans une SPEQ, en supposant une société conventionnelle, s'élève à 687,50 \$. Pour une SPEQ-employé, le coût net est abaissé à 625 \$. La SPEQ étant un placement admissible à un REER, une déduction additionnelle de 100 % au provincial et au fédéral découle du transfert des actions d'une SPEQ dans un REER autogéré. Ce transfert abaisse le coût net du placement de 1000 \$ à 227,50 \$ (165 \$ dans le cas d'une SPEQ-employé), en contrepartie d'un faible rendement et d'un marché secondaire déficient.

La déduction relative à une SPEQ ne peut excéder 30 % du revenu total.

Désormais peu populaire et plus spécifique encore, le placement dans une entreprise de production cinématographique bénéficie, au Québec et

au fédéral, d'un crédit d'impôt remboursable de 25 % à l'égard de certaines dépenses encourues dans le cadre de la production d'un film certifié québécois.

En plaçant la production cinématographique sous l'égide d'une SPEQ, une déduction supplémentaire de 100 % au Québec est possible si la SPEQ renonce au crédit d'impôt en faveur des actionnaires. En supposant le mariage film-SPEQ, un placement de 1000 \$ dans une production cinématographique certifiée se transforme en un coût net de 50 \$ seulement la première année. Il se transforme en une entrée nette d'argent par la suite.

À noter que la fiscalité relative à cet univers des abris fiscaux peut devenir complexe et limitative. Les économies d'impôt qu'ils génèrent peuvent également se heurter à l'impôt minimum.

Fondation de la CSN

Un rendement de 10,86 % pour le premier exercice

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Le Fonds de la CSN a obtenu un rendement de 10,86 % au terme de son premier exercice financier. Par conséquent, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi augmentera la valeur de ses actions de 72 cents. Elles passeront de 10 \$ l'unité à 10,72 \$.

Fondation réévalue la valeur de ses actions deux fois par année, à partir des états financiers vérifiés du 30 juin et du 31 décembre.

Le coordonnateur aux communications de la Fondation, Marc Laforge, a précisé que le fonds avait équilibré son exercice pour les premiers six mois, ce qui avait résulté en un rendement de 0 %. Par contre, le fonds a enregistré un rendement de 21,72 % au cours de la deuxième période de six mois, ce qui donne un rendement moyen de 10,86 %.

«La capacité de Fondation de rémunérer aussi rapidement ses actionnaires est tout à fait exceptionnelle dans le contexte de démarrage que l'on connaît», a déclaré le président du conseil d'administration du fonds, Gérald Larose, par voie de communiqué.

Fondation a pris naissance le 24 janvier 1996, à peine cinq semaines avant la fin de la campagne intensive de vente de régimes enregistrés d'épargne retraite. M. Laforge a précisé que le fonds avait quand même recueilli 7,6 millions pendant cette campagne, ce qui dépassait tous les espoirs de la CSN.

Il a affirmé que les choses allaient encore mieux cette année parce que Fondation est mieux organisé, et que les plans sont prêts depuis dé-

cembre. «Les gens sur le terrain sont actifs, on a des adhésions qui rentrent, les téléphones sonnent beaucoup», a-t-il déclaré. Au 31 décembre 1996, l'actif de Fondation était de 11 millions.

Structure légère

La CSN a attribué la bonne performance de Fondation en 1996 à la structure légère du fonds, un bon partage des responsabilités entre les partenaires et des revenus de placement fort intéressants.

M. Laforge a expliqué que le réseau de distribution de Fondation reposait en majeure partie sur du bénévolat. Depuis janvier 1996, Fondation a formé 450 responsables bénévoles, qui vont dans les syndicats pour expliquer le fonctionnement du fonds et faire adhérer les syndiqués.

Parallèlement, le fonds fait aussi de la sollicitation auprès du grand public, mais il ne s'agit quand même pas d'une énorme structure, a affirmé M. Laforge.

Environ 70 % des 5500 actionnaires de Fondation sont des syndiqués, surtout de la CSN.

«Cela assure un roulement, qu'on veut approfondir, en plus des montants forfaitaires qu'on peut aller chercher dans les campagnes sur les REER», a déclaré M. Laforge.

La CSN a créé la Fondation pour favoriser la création et le maintien des emplois. Il offre les déductions habituellement associées aux REER, mais en plus, il permet aux actionnaires de bénéficier de crédits d'impôt représentant 30 % de l'investissement, jusqu'à un maximum de 3500 \$ par année.

Environ 70 %
des 5500
actionnaires
de
Fondation
sont des
syndiqués,
surtout
de la CSN



FINANCIER DANS LA BONNE

direction

Entièrement admissible au REER, le Fonds Fidelity Frontière Nord est un nouveau fonds commun de placement qui donne priorité aux sociétés canadiennes de grande et moyenne envergure offrant un potentiel de croissance à long terme, et ce, dans tous les secteurs de l'économie.

Qui plus est, le Fonds Fidelity Frontière Nord relève de la plus importante société de fonds de placement au monde. En fait, Fidelity gère un actif supérieur à 550 milliards de dollars* au profit d'investisseurs comme vous.

Voilà une autre excellente raison d'orienter votre avenir financier dans la bonne direction en optant pour le Nord.

FRONTIÈRE NORD^{MD}

Pour plus d'information, communiquez avec votre conseiller en placements ou composez le

1 800 579-3331

*Au 31 octobre 1996. Le Fonds Fidelity Frontière Nord est assorti d'un prospectus simplifié contenant des renseignements importants sur le Fonds. Procurez-vous un exemplaire du prospectus, lisez-le attentivement et consultez votre conseiller avant d'investir. Il n'y a aucune garantie que le fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent fluctuer selon la conjoncture économique. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un fonds de placement.

Fidelity  Investments^{MD}

Fait
n°5 sur
la SP

La SP est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes au Canada.

Société canadienne de la
Sclérose en Plaques

1-800-268-7582

ÉCONOMIE

Une flexibilité reconnue à la Régie des rentes

Le REER collectif, un substitut aux fonds de pension

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

La domination des REER collectifs, moins coûteux et plus souples que les régimes traditionnels de pension, a été telle que la Régie des rentes du Québec a proposé une formule venant emprunter au meilleur des deux mondes. Offrant des avantages supérieurs aux inconvénients, tant pour les cotisants que les employeurs, les REER collectifs se sont de plus en plus présentés comme

étant un substitut ou une façon de pallier l'absence de régime privé en milieu de travail. Québec a répondu avec son régime de retraite simplifié.

Un REER collectif est une somme de REER individuels mis en commun en milieu de travail. Chaque employé participant est propriétaire de son propre régime; l'ensemble des règles, particularités et limites auxquelles le REER individuel est soumis viennent alors s'appliquer. L'adhésion se fait sur une base volontaire. L'employeur est également libre d'y

contribuer ou non. S'il décide de participer au REER de ses employés en le bonifiant d'une contribution, celle-ci demeure la propriété de l'employé.

Ainsi, le rôle de l'employeur peut se limiter au simple prélèvement périodique sur le salaire des montants versés par les employés cotisants. À l'opposé, un régime de pension traditionnel est plus coûteux pour l'employeur et comporte son lot de charges administratives, y compris la mise sur pied d'un comité de retraite et une intervention au niveau de la

politique d'investissement.

Première contrainte pour l'employeur: S'il entend contribuer au REER collectif de ses employés, cette contribution, contrairement aux régimes privés de pension, viendra s'ajouter à la masse salariale reconnue, ce qui se traduira par des déboursés accrus au chapitre de la participation aux différents programmes sociaux (CSST, assurance-chômage, etc.). Le coût additionnel est évalué à quelque 0,3 % de la masse salariale, une facture qui se compare toutefois

avantageusement à l'économie de frais de gestion et d'administration qu'exige l'établissement d'un régime privé.

Pour l'employé, les contributions à un REER collectif sont également facultatives. Elles peuvent être modifiées à son gré. Pour lui, un tel régime allie épargne systématique et réduction des retenues à la source, l'économie fiscale découlant de ses contributions étant immédiate.

L'investissement d'un REER collectif étant généralement canalisé vers

les fonds communs d'investissement, l'employé cotisant, à qui la gestion du régime incombe, n'aura, finalement, qu'à se préoccuper de la répartition de l'actif dans lequel il engage son épargne. En investissant de façon périodique, il bénéficie de la méthode de la moyenne d'achat, pouvant ainsi faire fi du «timing», une variable importante lorsque l'investissement est effectué en un seul bloc. L'achat de titres, à intervalle régulier, se traduit, dans une tendance baissière, par une diminution du prix moyen et, lorsque la tendance des cours est à la hausse, par une augmentation du prix moyen d'achat.

Et s'il perd ou quitte son emploi, il peut retirer (et être imposé) ou transférer les sommes accumulées dans un autre régime. Il évite ainsi les contraintes rattachées au fonds de pension, contraintes qui, lors de transferts, impliquent généralement une immobilisation de la portion employeur des sommes rapatriées.

Car dans le cas d'un régime de pension traditionnel, la personne quittant (ou perdant son emploi) se voit offrir trois possibilités: laisser ses fonds dans le régime de son ex-employeur, les transférer au régime de pension de son nouvel employeur (avec accord préalable de ce dernier) ou les transférer à un REER immobilisé. Cette dernière avenue est plus contraignante puisqu'aucun retrait n'est permis avant la retraite.

Autre élément non négligeable: le facteur d'équivalence. Les cotisants à un régime privé de pension voient leur contribution maximale permise à un REER amputée d'un facteur d'équivalence, établi en fonction des cotisations (employeur-employé) faites au fonds de pension.

L'amputation est d'autant plus grande que le régime est à prestation plutôt qu'à cotisations déterminées puisque dans ce cas, le facteur d'équivalence viendra accorder un poids arbitraire important aux contributions effectuées en multipliant par neuf les prestations acquises. Ce multiple vient gonfler la valeur des prestations acquises, réduisant d'autant le plafond de contributions annuelles à un REER. Avec un REER collectif, la notion de facteur d'équivalence, et du poids arbitraire accordé aux prestations déterminées, disparaissent.

Un seul hic pour le cotisant: contrairement aux fonds de pension traditionnels, l'employé ne reçoit aucune garantie de revenus à la retraite. Avec un REER collectif, ce revenu sera fonction du patrimoine accumulé, de la discipline d'épargne de l'individu et du véhicule de décaissement choisi une fois la retraite venue.

RRS simplifiée: le meilleur de deux mondes

Afin de contourner les rigidités et contraintes financières associées aux régimes traditionnels (privés) de retraite et d'épouser les modalités des REER collectifs, on a voulu, à la Régie des rentes du Québec, emprunter au meilleur des deux mondes afin de faciliter la mise sur pied de régimes de retraite au sein des PME. De cet exercice est issu le régime de retraite simplifié (RRS).

Lancé en juin 1994, le RRS se veut, pour l'employeur, moins coûteux à administrer qu'un régime de retraite traditionnel. Mais comme ce dernier, il garantit au travailleur un revenu viager de retraite et, au décès du participant, il prévoit le versement d'une prestation à son conjoint ou au ayants droit. Il s'inspire, de plus, des REER collectifs par le faible nombre de tâches administratives dévolues à l'employeur.

Le RRS est donc un régime à cotisation déterminée, et les cotisations de l'employeur appartiennent au travailleur dès leur versement. Il est administré par une institution financière qui, à l'instar des REER collectifs, assume la plupart des tâches administratives revenant, dans le cas d'un régime traditionnel, à l'employeur ou au comité de retraite.

Le travailleur peut également fixer annuellement la cotisation qu'il s'engage à verser au régime, cette cotisation ne pouvant cependant être inférieure à la cotisation salariale minimale que l'employeur pourra avoir établie. Il a le loisir de répartir, comme bon lui semble, les sommes accumulées dans son compte entre les divers placements offerts par l'institution financière.

Il peut, à partir de 55 ans et même s'il continue à participer au régime, transférer la totalité ou une partie de son compte dans un autre instrument d'épargne-retraite. Cet instrument peut être un autre régime de retraite, un compte de retraite immobilisé, un contrat de rentes ou un fonds de revenu viager.

Le RRS se distingue d'un REER collectif en ce que les cotisations versées par l'employeur ne se traduisent pas par des augmentations des cotisations à l'assurance-chômage, à la CSST et à la RRQ. Pour le travailleur, le RRS ne lui permet pas, contrairement au REER collectif, d'échapper à l'immobilisation de retirer les sommes accumulées avant la retraite. Une fois cette retraite venue, les fonds accumulés devront de plus servir à produire un revenu viager, c'est-à-dire en ayant recours à un fonds de revenu viager ou à un contrat de rentes.

Créer des milliers d'emplois avec votre REER vous rend déjà important

Pour plus d'effet, ajoutez que celui-ci vous fait économiser presque deux fois plus d'impôt

LE REER DU FONDS DE SOLIDARITÉ (FTQ): des emplois et toujours plus d'économies d'impôt

En contribuant au REER du Fonds de solidarité (FTQ), c'est aussi au développement de l'économie québécoise que vous contribuez. En effet, le Fonds investit depuis 13 ans dans des entreprises d'ici, afin de créer ou maintenir des emplois plus précieux que jamais. Bien sûr, le fait que le Fonds compte plus de 300 000 actionnaires et près de 2 milliards \$ d'actif a de quoi rassurer.

Le fait que le REER du Fonds vous permette d'économiser toujours plus d'impôt qu'un REER conventionnel tout en offrant un rendement équitable n'est pas non plus à négliger. Le bon sens inciterait même à nous appeler.

Appelez-nous!
1 800 567-FONDS

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)

LE REER
PORTEUR D'AVENIR

RÉGION DE MONTRÉAL

Siège social

Édifice FTQ-Fonds de solidarité
8717, rue Berri, Montréal H2M 2T9
(Métro Crémazie)
(514) 383-FONDS

Centre-ville

Cours Mont-Royal
1455, rue Peel, 4^e étage (Métro Peel)

Kirkland

Place Kirkland
2738, boul. Saint-Charles

Est de Montréal

13035, Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
(Aut. 40, sortie Tricentenaire)

Greenfield Park

4894, boul. Taschereau

Laval

1800, boul. Le Corbusier
2^e étage, bureau 129

NOUVEL
EMPLACEMENT

NOUVEL
EMPLACEMENT

ÉCONOMIE

Les ministres des Finances du G7 à Berlin

Comment stabiliser un dollar en pleine forme?

CHRISTINE BUHAGIAR
AGENCE FRANCE-PRESSE

Berlin — Américains, Européens et Japonais vont débattre aujourd'hui au G7 de Berlin de l'opportunité de lancer un signal aux marchés financiers pour stabiliser le dollar qui, en quelques semaines, a encore gagné un terrain considérable face aux monnaies européennes et au yen.

À la veille de la réunion des ministres des Finances du G7, les marchés financiers ont continué à faire monter le dollar. Hier, il a atteint son plus haut niveau depuis quatre ans face au yen (124 yens pour un dollar). Et il dépassait à Paris la barre des 5,59 FF et des 1,65 mark à l'ouverture. En deux mois, il s'est apprécié de 10 % face aux monnaies européennes.

Cette remontée du dollar, qui dope les exportations européennes et japonaises, était souhaitée depuis deux ans dans la plupart des pays du G7 (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Canada). En avril 1995, les ministres des Finances des Sept avaient appelé à un «renversement ordonné» des cours des monnaies, dans l'espoir de mettre fin à la faiblesse endémique du billet vert, qui a profité pendant des années aux exportateurs américains.

Le message a mis du temps à passer, en particulier pour les monnaies européennes. Mais dans l'ensemble, il a «aujourd'hui atteint son objectif», notait mercredi le directeur du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, qui sera à Berlin.

Le dollar s'est apprécié de 50 % par rapport au yen depuis avril 1995, et de 20 % par rapport au mark et au franc.

Message de consensus

Reste à savoir si tous les pays du G7 sont aujourd'hui satisfaits du niveau atteint par le dollar, et sur quel message de consensus les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des Sept vont pouvoir s'accorder à Berlin.

Le Japon a été très clair: «Nous allons rechercher des soutiens pour un dollar stable sur une base pragmatique» a indiqué son ministre des Finances, Hiroshi Mitsuoka. «Un yen excessivement faible est aussi indésirable qu'un yen excessivement fort», a-t-il ajouté. Tokyo, qui souffrait de la surévaluation de sa monnaie il y a deux ans, s'inquiète aujourd'hui de sa descente aux enfers.

Elle pourrait causer un choc majeur sur son système financier et affoler des boursiers déjà déprimés (-14 % pour la Bourse de Tokyo en deux mois).

Du côté des Européens, l'heure est dans l'ensemble à

la satisfaction et on souhaite «consolider» la situation dans «la durée».

Le ministre allemand des Finances s'est félicité jeudi de la «normalisation des taux de change» en estimant qu'elle aura «un effet positif sur les perspectives de croissance cette année». Il «n'y a aucun problème dans le rapport dollar-DM actuel», a ajouté le ministre Theo Waigel.

La France ne cesse elle aussi de se féliciter de la remontée du dollar qui pourrait doper de quelques dixièmes de points sa croissance en 1997, en donnant un avantage concurrentiel à ses exportateurs.

Certains en France se seraient bien accommodés d'une appréciation supplémentaire du dollar, mais elle n'est pas souhaitée par le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, pour qui le processus d'appréciation du dollar «touche à sa fin».

Jeudi soir, le ministre français des Finances Jean Arthuis a fermé la porte à tout éventuel désaccord franco-

allemand en assurant que la France était elle aussi en faveur de la «consolidation» de la situation.

Reste à savoir quelle position vont adopter les arbitres du jeu, les États-Unis. Le secrétaire américain au Trésor Robert Rubin continue à affirmer qu'un «dollar fort est dans le meilleur intérêt des États-Unis». Mais il n'ignore pas non plus les inquiétudes japonaises. «Les Japonais et nous avons un intérêt commun dans une économie japonaise forte», a-t-il dit.

Si les États-Unis se rangent à un message de stabilisation du dollar, ce que souhaitent les exportateurs américains, il est probable qu'ils réclameront alors des contreparties: de nouveaux engagements de Tokyo à ouvrir son marché et libéraliser son économie.

Outre le dollar, l'euro devrait être au menu de la réunion des sept. Les Européens feront le point de l'avancement des travaux devant leurs partenaires.

Ils devraient enfin faire un état des lieux du programme d'allègement de la dette des pays les plus pauvres, décidé en juin dernier par le sommet des Sept à Lyon.

Si les États-Unis se rangent à un message de stabilisation de leur devise, il est probable qu'ils réclameront alors de nouveaux engagements de Tokyo à libéraliser son économie

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission des transports du Québec

La Commission regroupe par rubrique les avis devant être publiés conformément à la Loi sur le camionnage (L.R.Q. 1987, c. C-5.1), la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, c. 35), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, C.75) et aux règlements en découlant. Ces avis contiennent un résumé des natures de demandes introduites à la Commission. À l'occasion, la Commission publie aussi des informations susceptibles d'intéresser les demandeurs et les titulaires de permis.

Le texte complet d'une demande peut être consulté aux:

Bureau de Québec (418) 643-5694
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal (514) 873-6424
545, boulevard Crémazie Est,
bureau 1000
Montréal QC H2M 2V1

Adresse internet de la C.T.Q. :
<http://www.ctq.gouv.qc.ca>

Heures officielles de nos bureaux :
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

M97-09610-6
TRANSPORT AUTOBUS MILTON INC.
197, rue Principale
Sainte-Cécile-de-Milton QC JOE 2C0
MAINTIEN DE PERMIS :
2-M-000920-001A

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

M97-09277-4
GREYHOUND LINES, INC.
505, de Maisonneuve est, Porte 1
A/S M. Stephan Albert
Montréal QC H2L 4R6
PROC. : LANDE & ASS.
FIXATION PARTICULIÈRE DE TAUX
Interurbain : 3-M-000945-003A-004A

M97-09608-0
TRANSPORT AUTOBUS MILTON INC.
197, rue Principale
Sainte-Cécile-de-Milton QC JOE 2C0
RENOUVELLEMENT : SCOLAIRE
2-M-000920-001A
Durée : 5 ans

M97-09627-0
2755-4609 QUEBEC INC.
1515, boul. Chomedey, bur. 350
Laval QC H7V 3Y7
DEMANDE : NOLISÉ
Territoire : 1 : De l'Aéroport de Montréal (Mirabel) pour un service unidirectionnel de transport extraprovincial par autobus seulement jusqu'à la Frontière Québec - Ontario à destination des aéroports internationaux de Opland (Ottawa) et Lester B. Pearson (Mississauga) et vice-versa
2 : De la Frontière Québec - Ontario originant des aéroports internationaux Lester B. Pearson de Mississauga ou Opland d'Ottawa pour un service unidirectionnel de transport extraprovincial par autobus seulement à l'Aéroport de Montréal (Mirabel) ou à l'Aéroport Jean-Lesage (Sainte-Foy).

Horaires/fréquence : Sur demande
Clientèle : Groupes de personnes
Conditions/restrictions : 1. Pour un même voyage, le point de départ doit nécessairement être un aéroport et la destination finale, un autre aéroport. 2. Le voyage doit être d'une durée minimale de six (6) jours. 3. Le nombre de nuitées au Québec doit constituer un minimum de 50% sans toutefois excéder 85% du nombre total de nuitées de chaque voyage. 4. Ce service doit être fourni uniquement aux zones de personnes en provenance du Brésil, d'Europe et d'Asie et arrivant directement au point de départ du voyage nolisé.
Catégorie : A1
Durée : 5 ans

M97-09635-3
TRANSPORT AURELE BROUSSEAU INC.
127, Bellevue, C.P. 112
Huberdeau QC J0T 1G0
PROC. : FLYNN, RIVARD
RENOUVELLEMENT : NOLISÉ
6-M-000918-001A
Durée : 5 ans

M97-09636-1
TRANSPORT AURELE BROUSSEAU INC.
127, Bellevue, C.P. 112
Huberdeau QC J0T 1G0
PROC. : FLYNN, RIVARD
DEMANDE : NOLISÉ
Territoire : Boileau, Huberdeau, Amherst
Horaires/Fréquence : Sur demande
Clientèle : Groupes de personnes
Catégorie : A5
Durée : 5 ans

M97-09630-4
TRANSPORT AURELE BROUSSEAU INC.
127, Bellevue, C.P. 112
Huberdeau QC J0T 1G0
PROC. : FLYNN, RIVARD
DEMANDE : NOLISÉ
Territoire : Du : Ministère du Revenu au 3900 rue Marly, direction des Élections au 3460 de la Perade, Fédération des Commissions Scolaires au 1001 Bégon à Sainte-Foy Au : Centre commercial rue du Campanile à Sainte-Foy
Clientèle : Travailleurs
Activité commune exercée par cette clientèle : Dîner ou magasin
Horaires/fréquence : Déposé à la C.T.Q.
Catégorie : A1-A2-A3-A4-A5-A6
Durée : 5 ans

M97-09630-6
9010-9240 QUEBEC INC.
(TOURS FLEUR DE LYS)
235, route du Pont
Saint-Nicolas QC G7A 2T6
PROC. : Me Eric Morissette
DEMANDE : ABONNEMENT
Territoire : Du : Ministère du Revenu au 3900 rue Marly, direction des Élections au 3460 de la Perade, Fédération des Commissions Scolaires au 1001 Bégon à Sainte-Foy Au : Centre commercial rue du Campanile à Sainte-Foy
Clientèle : Travailleurs
Activité commune exercée par cette clientèle : Dîner ou magasin
Horaires/fréquence : Déposé à la C.T.Q.
Catégorie : A1-A2-A3-A4-A5-A6
Durée : 5 ans

M97-06811-7
AUTOBUS LA QUEBECOISE INC.
5480, rue Rideau
Québec QC G2E 5V2
MODIFICATION : 4-Q-000336-027A
AÉROPORTUAIRE
Territoire : De Sherbrooke, Magog, Granby à l'Aéroport de Montréal (Mirabel)
Catégorie : A1-A2
Le requérant désire ajouter la catégorie A6 à son permis
Date de fin : 2001-07-15

M97-06843-0
AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC.
2625, rue Watt
Sainte-Foy QC G1P 3T2
DEMANDE : ABONNEMENT
Territoire : De: Silly
vers: Charlesbourg, Ste-Foy, Québec, Lévis, St-Jaspar, St-Gabriel-de-Valcartier, Lac St-Joseph, St-Joachim, St-Nicolas, Lac Beauport, Beauport, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, St-François
Clientèle : Jeunes fréquentant le service des loisirs et parcs de Silly
Activité commune : Loisirs
Horaires / Fréquence : sur demande
Catégorie : A5
Conditions / Restrictions : Ce service sera effectué en conformité avec le contrat intervenu avec la ville de Silly
DURÉE : 1 an

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

M97-09568-6
Ruscitti, Nicola
9112, rue Deschambault
Saint-Léonard QC H1R 2C5
FIXATION PARTICULIÈRE DE TAUX
5-M-215665-001B
Permis de taxi spécialisé limousine

M97-09570-2
Sabourin, Jacques
315, 20e Avenue
L'Île-Perrot QC J7V 4P9
ET DEMANDEUR-CEDANT
Jabbour, Jeanne D'Arc
384, 15ième avenue
Laval QC H7N 1L6
TRANSFERT : 6-M-217876-002A
A-57 Vaudreuil

M97-09571-0
Pétrin, André
921, rue du Rosaire
Montréal QC H2R 1E7
ET DEMANDEUR-CEDANT
Jabbour, Jeanne D'Arc
384, 15ième avenue
Laval QC H7N 1L6
TRANSFERT : 6-M-217876-001A
A-57 Vaudreuil

M97-09572-8
St-Louis, Raphael
8774, 13ième Avenue
Montréal QC H1Z 3K8
ET DEMANDEUR-CEDANT
Forestal, Hugo
1064, des Récollets
Montréal-Nord QC H1H 4G1
TRANSFERT : 5-M-216168-001A
A-11 Montréal

M97-09574-4
Duquette, Robert
2325, Jacques-Marcil, app. 404
Saint-Hubert QC J3Y 9C2
ET DEMANDEUR-CEDANT
Doshmanzar, Mahmood
1411, rue du Fort, app. 1508
Montréal QC H3H 2N7
TRANSFERT : 0-M-216304-001A
A-11 Montréal

M97-09590-0
Colonia Falcon, Eva Domitila
101, rue Rolland
Saint-Pierre QC H8R 1P4
ET DEMANDEUR-CEDANT
Napuri, Ceferinio
101, rue Rolland
Saint-Pierre QC H8R 1P4
TRANSFERT : 4-M-213760-001A
A-11 Montréal

M97-09605-6
Saba, Milad
6988, Av. Léon Trépanier
Montréal QC H4K 2P4
ET DEMANDEUR-CEDANT
Benoualid, Georges
2775, Mc Willis, app. 4
Saint-Laurent QC H4R 1M5
TRANSFERT : 3-M-216616-001A
A-11 Montréal

M97-09611-4
Gauthier, Conrad
96, Chemin Montclair Lytton
Montclair QC J0W 1N0
PROC. : Me Joanne Lachapelle
ET DEMANDEUR-CEDANT
Lafrance, Gérald
96, Chemin Montclair Lytton
Montclair QC J0W 1N0
TRANSFERT : 6-M-205756-001A
Région 208303 Maniwaki
Formée de : Maniwaki

M97-09616-3
Jami, Abolghasem
519, ave de Gaspé, app. 211
Verdun QC H3E 1E9
ET DEMANDEUR-CEDANT
2964-1115 QUEBEC INC.
700, De Gaspé, app. 504
Verdun QC H3E 1H2
TRANSFERT : 8-M-215902-001A
A-11 Montréal

M97-09630-4
Richard, Denis J.
91, Chemin des Godins, R.R. #1
Maniwaki QC J9E 3A8
PROC. : Me Joanne Lachapelle
ET DEMANDEUR-CEDANT
St-Amour, Pierre
147, Principale sud, C.P. 36
Maniwaki QC J9E 3B3
TRANSFERT : 4-M-214727-003A
Région 208303 Maniwaki
Formée de : Maniwaki

M97-09637-2
Tremblay, Mario

326, rue Rivière
Chicoutimi QC G7G 4W3
ET DEMANDEUR-CEDANT
Pearson, André
684, Des Eudistes
Chicoutimi QC G7J 2W8
TRANSFERT : 1-Q-206159-001A
A-52 Saguenay

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

M97-09600-7
Godfrin, Jean-François
106, rue St-Jean-Baptiste
Baie-Saint-Paul QC G0A 1B0
DEMANDE 1 PERMIS
Région 207401 Mirabel
Formée de : Mirabel

M97-09687-0
Racine, Gérald
106, rue St-Jean-Baptiste
Baie-Saint-Paul QC G0A 1B0
DEMANDE 1 PERMIS
Région 206101 Baie-Saint-Paul
Formée de : Baie-Saint-Paul

TAXI PROPRIO MOTU

Toute personne intéressée peut dans les dix jours de la publication de cet avis faire connaître son intention d'être entendue, à moins qu'un délai autre soit mentionné au texte de la publication.

M97-09567-8
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
545, boulevard Crémazie Est
10e étage, bureau 1000
Montréal (QC) H2M 2V1
Dans l'affaire de la révision, s'il y a lieu, du montant maximum des frais d'utilisation d'une automobile encourus à l'occasion d'un transport effectué par un conducteur bénévole dans le cadre d'une initiative de bienfaisance soutenue par un organisme humanitaire reconnu.
FIXATION GÉNÉRALE DE TAUX
Toute personne intéressée peut dans les vingt et un (21) jours de la publication de cet avis faire connaître son intention d'être entendue.

M97-09571-0
Une audience publique sera tenue à Montréal au 545, boul. Crémazie Est, 10e étage, bureau 1000, div. 1, les 2 et 3 avril 1997 à 10 h et, s'il y a lieu: Palais de justice de Hull, 17 rue Laurier, salle no 7, le 4 avril 1997 à 10 h; Québec, 200 Ch. Ste-Foy, 7e étage, les 8 et 9 avril 1997 à 10 h; Palais de justice de Rimouski, 183, av. de la Cathédrale, salle 2.02, le 10 avril 1997 à 14 h; Palais de justice de Sept-Îles, 425, boul. Laure, salle 2.01, le 22 avril 1997 à 10 h; Palais de justice de Chicoutimi, 227, rue Racine Est, salle RC 01, le 24 avril 1997 à 10 h; Palais de justice de Rouyn-Noranda, 2, av. du Palais, salle RC 04, le 29 avril 1997 à 14 h.

CAMIONNAGE LOCAL INTRAPROVINCIAL

La Commission délivrera la licence intraprovinciale ou le permis de camionnage, à moins de recevoir une opposition dans un délai de 21 jours de la publication. L'opposant doit, par un écrit assermenté, convaincre la Commission que l'exploitation de l'entreprise visée est susceptible de nuire à l'intérêt public.

La Commission entendra l'opposant sur la recevabilité de sa requête.

Dossier de Montréal (M) à Montréal
Mardi le 11 mars 1997 à 10h00.

Dossier de Québec (Q) à Québec.
Jeudi le 13 mars 1997 à 10h00.

M97-09576-9
TRANSPORT TRANS-IDEAL INC.
2050, Des Lilas
La Conception QC J0T 1M0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

M97-09577-7
TRANSPORT REJEAN TREMBLAY INC.
120, Montée Lebeau
Cowansville QC J2K 3G6
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

M97-09587-6
Barca, Antonio
8806, Lithuanie
Lasalle QC H8R 2S2
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

M97-09596-7
TRANSPORT T.X.T. 2001 LTÉE.
214, 5e avenue
Pincourt QC J7V 5L3
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

M97-09597-5
SPLENDOR TRUCKING INC.
a/s PERMISOM PERMITS SERVICES INC.
10340 Côte de Liesse, suite 150
Lachine QC H8T 1A3
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

M97-09614-8
9042-5521 QUEBEC INC.

11631, rue Victoria
Montréal QC H1B 2P5
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

M97-09617-1
Gingras, Gérald
(Gingras Ménage Express Enr.)
8630, Montesquieu, app. 204
Anjou QC H1J 2C2
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

M97-09622-1
TRANSPORT JACLIN INC.
2050 St-Antoine
Contre-sur QC J0L 1C0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

M97-09628-8
MULLEN TRUCKING LTD
a/s LAFLEUR BROWN
1, place Ville Marie, 37e étage
Montréal QC H3B 3P4
PROC. : LAFLEUR BROWN
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-34-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

M97-09641-1
Boyer, Stéphane
(Boyer Transport Enr.)
2715, rue Ariane
Brossard QC J4Z 3N9
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

M97-09647-8
J.M. TRANSPORT, S.E.N.C.
301, Briand
Châteauguay QC J6K 4H6
Saint-Henri QC J0R 3E0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

M97-09630-7
2736-4678 QUEBEC INC.
6002, Des Campanules
Charry QC G6X 2J5
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-34-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

M97-09654-7
DUMAS, PAUL-AIME
(TRANSPORT P.A. DUMAS ENR.)
100, de l'Île, R.R. #1
Saint-Henri QC J0R 3E0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-34-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

M97-09658-8
GÉRARD RUEL EXCAVATION INC.
513, rue de l'Eglise
Saint-Romuald QC G6W 3J2
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-34-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

M97-09679-4
Robitaille, Joachim
288, Chemin du Village
McWaters QC J9X 5B7
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

M97-09681-0
FERME MOGAR S.E.N.C.
1260, boul. Trudel
Yamachiche QC G0X 3L0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 32-35
Toutes les M.R.C., les territoires et les Communautés Urbaines

CAMIONNAGE EN VRAC

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

M97-09579-3
FERME AGROPORC INC.
180, Haut-Rivière-Sud
Saint-Césaire QC J0L 1T0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Généreux, Claude
970, rue Généreux
Saint-Césaire QC J0L 1T0
TRANSFERT : 2-M-509485-001A
Région 6 - Toutes matières

M97-09583-5
LES ENTREPRISES FORESTIERES
EDOUARD NEVEU INC.
659, rang 9
Aulhi-Nord QC J0Z 1E0
ET DEMANDEUR-CEDANT
GABRIEL AUBE INC.
195, 3e Avenue Est
La Sarre QC J9Z 2K6
TRANSFERT : 2-M-501935-005A
Région 8 - Toutes matières

M97-09615-5
2427-6347 QUEBEC INC.
8960, boul. des Laurentides
Laval QC H7L 1K5
ET DEMANDEUR-CEDANT
Gandhi, Gianni (John)
4317, Cedar
Pierrefonds QC H9H 2J9
TRANSFERT : 4-M-514522-001A
Région 10 - Toutes matières

M97-09623-9
TRANSPORT J.L.M. LEPINE INC.
6011, Chemin St-Jean
Saint-Félix-de-Valois QC J0K 2M0
ET DEMANDEUR-CEDANT
TRANSPORT R. BRABANT INC.
155, boul. de l'Eglise
Terrasse-Vaudreuil QC J7V 5N4
TRANSFERT : 2-M-509755-003A
Région 6 - Toutes matières

M97-09625-4
Charbonneau, Guy
1494, St-René est
Gatineau QC J8R 1C8
PROC. : Me Joanne Lachapelle
ET DEMANDEUR-CEDANT
2842-3325 QUEBEC INC.
120, chemin Montclair Lytton
Montclair QC J0W 1N0
TRANSFERT : 7-M-514891-001A
Région 7 - Toutes matières

M97-09626-2
Bourgoing, Paulin
(Transport Paulin Bourgoing)
2911, Vieux Chemin Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac QC J0N 1P0
ET DEMANDEUR-CEDANT
TRANSPORT MICHEL RIVIERE INC.
201, rue Léger
Saint-Michel-des-Saints QC J0K 3B0
TRANSFERT : 1-M-507511-001A
Région 6 - Toutes matières

M97-09629-6
Crytes, Jean-Marc
18, Marianne
Maniwaki QC J9E 3A9
PROC. : Me Joanne Lachapelle
ET DEMANDEUR-CEDANT
Poirier, Martin
60, rue Dupont
Bouchette QC J0X 1E0
TRANSFERT : 7-M-515104-001A
Région 7 - Toutes matières

M97-09634-6
Choinière, André
24, rue Frizzle C.P. 653
Lac-Brome QC J0E 1V0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Choinière, Stéphane
24, rue Frizzle C.P. 653
Lac-Brome QC J0E 1V0
TRANSFERT : 9-M-515318-001A
Région 5 - Toutes matières

M97-09637-9
TRANSPORT L.C.M. INC.
991, route 138
Saint-Barthélemy QC J0K 1X0
REMISE EN VIGUEUR:0-M-514534-001A

M97-09643-7
Chayer, Guy
1706, Haut l'Achigan Nord
L'Épiphanie QC J5X 3L6
ET DEMANDEUR-CEDANT
Chayer, Raoul
251, rue Notre-Dame-de-l'Épiphanie
L'Épiphanie QC J5X 2W7
TRANSFERT : 0-M-515796-001A
Région 6 - Toutes matières

M97-09644-5
ENTREPRISES JOEY STORTO INC.
1135, rue Montmartre
Laval QC H7E 3P2
ET DEMANDEUR-CEDANT
Succession Daniel Gauthier
6530, Montée Villeneuve
Mirabel QC J0N 1J0
TRANSFERT : 8-M-514148-001A
Région 10 - Toutes matières

M97-09680-2
TRANSPORT JEAN-AURICIE DEMERS
ET FILS INC.
155, Chemers
Saint-Gilles QC G0S 2P0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Martineau, Stéphane
1033, Rang St-Pierre
Sainte-Agathe QC G0S 2A0
TRANSFERT : 5-Q-511554-003A
Région 3 - Groupes 3, 4, 5

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE[illegible]

Téléphone: 985-3344

AVIS PUBLICS

Télécopieur: 985-3340

VENTES
EN JUSTICEConditions et
renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre
des huissiers
du Québec

seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Rose BERTHIAUME, saisis en cette cause, consistant en: 1. téléviseur R.C.A. Colortrack avec accessoires; 1. jukebox Vaux avec accessoires; 1. fauteuil; 1. sofa; 1. causeuse couleur rouge; 1. four micro-ondes Citizen; 1. laveuse et sècheuse Viking. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Patrice Sauvé, huissier du district de Beauharnois, Soucy, Bruchési, Toulouse & Ass. HUISSIERS, (514) 377-1215, Fax: 377-1218, 139, rue Salaberry, #100, Valleyfield, Qc, J6T 2H6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLLETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-32-001373-965, LANTÉJON, JEAN-MARIE FIA: LES ENTREPRISES BALZAC ENR, Partie demanderesse -vs- VERMES, MIRIAM A., Partie défenderesse, AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause seront vendus par autorité de Justice, le 19 février 1997 à 14h00 heures au no 4424, KING EDWARD à MONTREAL. Lesdits biens consistent en: 1. Automobile BMW 325i, 1980; 1. exerceuseur Health Rider; 1995; 4. portes, noir, le tout avec Transport et acc. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Jollette ce 6 février 1997. ERIC LACHANCE, huissier District Jollette, BELANGER ET ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Jollette (Québec) J6E 3Z9, Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LABELLE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-02-001614-957, ERIC LACHANCE, huissier District Jollette, BELANGER ET ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Jollette (Québec) J6E 3Z9, Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLLETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-02-001614-957, ERIC LACHANCE, huissier District Jollette, BELANGER ET ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Jollette (Québec) J6E 3Z9, Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, NO: 96-05167, PERCEPTEUR C.M. LONGUEUIL VS PIERRE CARON, Le 20 février 1997 à 11h00, au 2495 rue Bellefleur #201, à Longueuil, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens saisis en cette cause, soit: 1. camion 2 roues motrices, couleur rouge, 2 portes, téléviseur Sanyo, vidéo Electrohome, YVAN MARTINBAULT, huissier de Justice, Info: 674-6400, BERNIER ET MARTINBAULT.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, NO: 96-05167, PERCEPTEUR C.M. LONGUEUIL VS MUKADI KABUYA, Le 19 février 1997 à 12h00, au 410 Moreau, à St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens saisis en cette cause, soit: 1. ensemble de salle à dîner, 6 chaises + 1 vaisselier; 1. bibliothèque murale noire; 1. système de son (tuner, ampli, cassette double); MICHELE P. BERNIER, huissier de Justice, Info: 674-6400, BERNIER ET MARTINBAULT.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE PENALE, NO: 540-27-003362-934, BREF D'EXECUTION. Le Percepteur des amendes, Partie demanderesse -vs- Rose BERTHIAUME, partie défenderesse. Le 21 février jour de février 1997, à 12h00, au 77, St-Maurice, St-Constant, Qc, district de Longueuil,

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par les présentes donné que le 28ème jour de janvier 1997, MICHELINE PERRAS DAOUST, a fait cession de ses biens, résidant et domicilié au 16, rue Ste-Cécile, Valleyfield, Québec. La première assemblée des créanciers sera tenue le 17 février 1997 à 11h00, au bureau du syndic, situé au 276 St-Jacques, Suite 926, Montréal, Québec.

SAM LEVY & ASSOCIÉS INC., Syndic
SAM LEVY, C.A. Syndic/Administrateur

SAM LEVY & ASSOCIÉS INC.
276, rue St-Jacques Ouest
Bureau 926
Montréal, Québec H2Y 1N3
Tél.: (514) 282-9999
Téléc.: (514) 282-6607

AVIS AUX CRÉANCIERS
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: **VIANDES PIERRE DELISLE INC.**, corps politique, légalement constitué par lettres patentes, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires à 2369 Guenet, Ville St. Laurent, Qc H4R 2E9.

Avis est par les présentes donné que Vian des Pierre Delisle Inc., District de Montréal, Province de Québec, a déposé une cession et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12^e jour de février 1997 à 14 h 00, au bureau du Squelette Officiel, 5 Place Ville Marie, #800, Montréal, Qc.

PHIL BELL
Comptable agréé / Syndic
400, de Maisonneuve Ouest
Bureau 1202
Montréal (Québec)
H3A 1L4
Tél.: (514) 282-1407

Les maladies
inflammatoires
de l'intestin.Seule la douleur
est prévisible.Fondation canadienne des
maladies inflammatoires
de l'intestin
Crohn's and Colitis
Foundation of CanadaAvec votre aide, nous
trouvons le traitement
curatif.

1 800 387-1479

HUISSIERS, (514) 569-9596, Fax: 569-9718, 10 De Martigny Ouest, St-Jérôme, P.Q., J7Z 2E9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLLETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-32-001373-965, LANTÉJON, JEAN-MARIE FIA: LES ENTREPRISES BALZAC ENR, Partie demanderesse -vs- VERMES, MIRIAM A., Partie défenderesse, AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause seront vendus par autorité de Justice, le 19 février 1997 à 14h00 heures au no 4424, KING EDWARD à MONTREAL. Lesdits biens consistent en: 1. Automobile BMW 325i, 1980; 1. exerceuseur Health Rider; 1995; 4. portes, noir, le tout avec Transport et acc. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Jollette ce 6 février 1997. ERIC LACHANCE, huissier District Jollette, BELANGER ET ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Jollette (Québec) J6E 3Z9, Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLLETTE, COUR MUNICIPALE, NO: 96-00383-1, VILLE DE JOLLETTE, Partie Demanderesse -vs- LEVILION, CELIA, Partie défenderesse, AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause seront vendus par autorité de Justice, le 19 février 1997 à 16h00 heures au no 11, CARILLON, à DOLLARD-DES-ORMEAUX. Lesdits biens consistent en: 1. Automobile Chevrolet Camaro 1985; 1. téléviseur Magnasonic 19". Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Jollette ce 6 février 1997. ERIC LACHANCE, huissier District Jollette, BELANGER ET ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Jollette (Québec) J6E 3Z9, Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-61-006082-959, PERCEPTEUR DES AMENDES, ST-JEROME, demanderesse -vs- JEAN-MARC SEHLER, Défenderesse. Le 20 février 1997, à 10h00, au 853, CARDINAL, VILLE ST-LAURENT, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-MARC SEHLER, saisi en cette cause, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Richard Gagné, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, H1T 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-007448-966, PREVILIE REALTIES, demanderesse -vs- STEPHANE ROBERT, défenderesse. Le 19 février 1997 à 10h00 de l'avant-midi au DOMICILE de la défenderesse, au No 207, RUE DE QUENNE, apt. 208, en la cité ST-LAMBERT, district de Longueuil, vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1. Moto de marque Yamaha, couleur blanc, rouge et noir, imm. 407749, n/sY2AL2K00X400374. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoyne, le 06 février 1997. SYLVAIN D'ARIEU, HUISSIER, GRENIER POISSANT ET ASSOCIÉS, huissiers de justice, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 505-61-013023-957, 505-61-013021-951, 505-61-013040-957, LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- BENOIT DODGE, défenderesse. Le 19 février 1997 à 10h00 de l'avant-midi au DOMICILE de la défenderesse, au No 86, RUE MONCHAMP, en la cité ST-CONSTANT, district de Longueuil,

Montréal/St-Jérôme

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que **PIERRE BARBE**, horticulteur, domicilié au 540 Rang St-Antoine, Ste-Dorothée (Qc) H7W 3S6 a déposé une cession le 29 janvier 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18 février 1997 à 9 h 30 au bureau du syndic.

Frédéric Lachance, cip
Administrateur

Appel & Cie. Inc., Syndic
1, Westmount Square,
bureau 900
Montréal (Qc) H3Z 2P9
Tél.: (514) 932-4115
Téléc.: (514) 932-9195

Appel & Cie Inc.

St-Jean Longueuil Ste-Agathe

LOI SUR LA FAILLITE ET
L'INSOLVABILITÉAVIS DE LA
PREMIÈRE ASSEMBLÉE

(Article 102(4))

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: **167410 CANADA INC.**, personne morale légalement constituée ayant ses siège social et principale place d'affaires au 4653, boul. des Grandes-Prairies, en la ville de St-Léonard, district de Montréal, province de Québec, opérant sous la raison sociale de Soletex.

Avis est par les présentes donné qu'une cession de biens a été déposée par la compagnie précitée le 5^e jour de février 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27^e jour de février 1997 à 10 h 00 heures, au bureau du syndic à l'adresse indiquée ci-dessous.

GROUPE PIGEON & ASSOCIÉS SYNDIC INC.
France Pigeon c.p.a.

6455, RUE JEAN-TALON EST
BUREAU 900
MONTREAL, P.Q. H1S 3E8
TÉL.: (514) 899-7733
TÉLÉC.: (514) 899-7727

vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1. Véhicule automobile de marque Honda, imm. 972 ASB, n/s2HGE6307MH06275. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoyne, le 06 février 1997. PIERRE TURGEON, Huissier, GRENIER POISSANT ET ASSOCIÉS, huissiers de justice, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE, NO: 96-05253, LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demanderesse -vs- SYLVAIN DUBREUIL, défenderesse. Le 18 février 1997 à 10h00 de l'avant-midi au DOMICILE de la défenderesse, au No 242, RUE QUEVILLON, en la cité VARENNES, district de Richelieu, vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1. Véhicule automobile de marque Mazda, modèle RX7, 2 portes, imm. VYX 265. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoyne, le 06 février 1997. JACQUES TURGEON, Huissier, GRENIER POISSANT ET ASSOCIÉS, huissiers de justice, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-006909-968, COMMISSION SCOLAIRE DE L'EAU-VIVE, demanderesse -vs- GINETTE BOULLEAU-BEDARD, défenderesse. Le 18 février 1997 à 10h00 de l'avant-midi au DOMICILE de la défenderesse, au No 1210, RUE ST-LAURENT OUEST, en la cité LONGUEUIL, district de Longueuil, vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1. Véhicule automobile de marque Chrysler, modèle Voyager, imm. NZH 857, n/s2P4FH51G0GR757617. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoyne, le 06 février 1997. JACQUES TURGEON, Huissier, GRENIER POISSANT ET ASSOCIÉS, huissiers de justice, 466-2628.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RIMOUSKI, NO: 100-05-000574-969

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre civile)

MARIE-JOSEE LAROCQUE, 13, 5ième avenue, Rimouski est, district de Rimouski, Qc.

Partie demanderesse -vs-

KAREN COTÉ, anciennement domiciliée et résidant au 10, Place du Moulin, Gatineau, Qc

Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, KAREN COTÉ, est, par les présentes, requête de (compaître), dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, située au 183, Cathédrale, RIMOUSKI (Québec), district de Rimouski, à son intention.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

ALARY, CHOUINARD, DION INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 364, Pineault, Saint-Hilaire, Québec.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
(Article 102)

AVIS est par les présentes donné que **Alary, Chouinard, Dion Inc.** a déposé une cession le 28^e jour de janvier 1997 et que la première assemblée des créanciers de la débitrice sera tenue le 18^e jour de février 1997 à 10 h 00, au bureau du Syndic sis au, 4, Place Laval, bureau 400, 4^e étage, Laval (Québec) H7N 5Y3.

DATÉ À LAVAL,
ce 8^e jour de février 1997.

Daniel Girouard, CIP
Responsable de l'actif

MALLETTE BENOIT ET COMPAGNIE LTÉE
4, Place Laval, bureau 400
Laval (Québec) H7N 5Y3
Tél.: (514) 669-9211
Téléc.: (514) 669-0420

H&M DIAMOND ASS. INC.
345, AVENUE VICTORIA
SUITE 400, WESTMOUNT
(QUÉBEC) H3Z 2N2
TÉL.: (514) 483-2303
FAX: (514) 483-2373

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

9017-3071 QUÉBEC INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la Ville et District de Laval, Province de Québec, au 2530, boul. Daniel Johnson, sous le nom et raison sociale de "LEO PUCCI CHAUSSURE".

Compagnie Débitrice

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que 9017-3071 QUÉBEC INC., a déposé une cession le 28^e jour de janvier 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20^e jour de février 1997 à 10 h 00 de l'avant-midi au Bureau du Syndic, 345 ave. Victoria, Westmount, Montréal, Qué.

Daté à Westmount, Québec, 3^e jour de février 1997.

H & M Diamond & Associés Inc. Syndics

jugement par défaut, conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSEQUENCE.
Rimouski, ce 5 février 1997.

NORMAND MICHAUD,
Greffier de la Cour Supérieure
Mes GRENIER & GRENIER, Avocats
96, rue Principale
C.P. 519
New-Charlé (Québec) G0C 1Z0
Tél: (418) 752-3308
Fax: (418) 752-6935

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-14-005678-974

COUR SUPÉRIEURE

PRESENT: GREFFIER ADJOINT

LOUISE MCKACKIN

Partie demanderesse -vs-

MICHEL LEBLANC

Partie défenderesse

et-

DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL ET FREDERICK CHAD LEBLANC

MCKACKIN ET ALEXANDER

JAMES LEBLANC MCKACKIN

Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MICHEL LEBLANC, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Qc. H1Y 2B6, salle 2.16 le 25 mars 1997 à 9h15 a.m., suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête en changement de nom pour cause d'abandon a été remise au greffe à l'intention de MICHEL LEBLANC.

Lieu: Montréal
Date: 04 février 1997

MICHEL MARTIN, G.A.

LISE DUCHESNE, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-04-00948-977

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la famille)

PRESENT: GREFFIER ADJOINT

BANQUE COMMERCIALE ITALIENNE DU CANADA

Partie Requérente -vs-

GIOVANNI CIANNI ET AL

Partie Intimée

et-

LUCIEN DESROCHERS ET AL

Mis-en-cause

AVIS

PRENEZ AVIS, que les procureurs de la requérante ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal, au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, une requête en

le 15 h 00, par remise d'un montant non remboursable de \$ 50 toutes taxes incluses, uniquement par chèque ou mandat-posté à l'ordre de Casiloc Inc., filiale de Loto-Québec. (L'ARGENT COMPTANT NE SERA PAS ACCEPTÉ).

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Casiloc Inc., à l'Édifice du Port de Montréal, Cité du Havre, allée #3, 3^e étage, Montréal (Québec) H3C 3R5 Téléphone: (514) 866-8817. Prière de téléphoner avant d'effectuer la cueillette des documents.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission à l'ordre de Casiloc Inc., filiale de Loto-Québec.

Casiloc Inc. se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions: Le 21 février 1997 à 15h00.

CASILOC inc.

Filiale de Loto-Québec

Jean-Claude Champagne, ing., arch.

Directeur de la construction

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service des travaux publics

Des soumissions seront reçues, avant 14 h à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec), H2Y 1C6 pour:

SOUSSION 8372

Date d'ouverture: 24 février 1997

Enlèvement d'un digue en amont du pont des Îles et de deux jetées secondaires sous le pont.

(Cautionnement de soumission de 100 000 \$)

Service des travaux publics

Division ingénierie de la voirie

700, rue St-Antoine Est, bureau 2.401 (872-3328)

Sont admis à soumissionner seulement les entrepreneurs qui possèdent la licence de la Régie du bâtiment du Québec dans la catégorie 4072 (entrepreneur en ponts et voies superposées) et 4074 (entrepreneur en ouvrages de génie civil immergés).

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 66 \$

Montréal, le 8 février 1997

Le greffier,

Léon Laberge

délaissement - prise en paiement et pièces R-1 à R-5.

Cette requête sera présentée le 17 mars 1997 à la Cour supérieure du district de Montréal, en salle 2.07 à 9h15 ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Une copie de la requête en délaissement - prise en paiement et pièces R-1 à R-5 a été laissée au greffe de la Cour supérieure à l'intention de LUCIEN DESROCHERS.

Montréal, le 5 février 1997

MICHEL MARTIN, G.A.
Greffier adjoint.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO: 500-12-234292-971

COUR SUPÉRIEURE

(DIVISION FAMILIALE)

PRÉSENT GREFFIER ADJOINT

MARIE MARTE JEAN-BART, d'Partie demanderesse -vs-

JEAN MAXIME LILAVOIS

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JEAN MAXIME LILAVOIS de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice, 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la Déclaration en divorce, Avis, Affidavit et exhibits a été remise au greffe à l'intention de JEAN MAXIME LILAVOIS.

Lieu: MONTREAL
Date: 04 FÉVRIER 1997

MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO:

LE DEVOIR

LE MONDE

REVUE DE PRESSE

Mirages albanais et horreur économique

François Brousseau
Le Devoir

Petit voyage dans «l'horreur économique» contemporaine. La pauvre Albanie paye ces jours-ci un lourd tribut aux mirages du capitalisme facile, nous rapportent *Libération* et *El Pais*. Mais ce pays n'est pas le seul à avoir des problèmes face aux défis économiques et sociaux de la modernité, nous rappellent également deux publications américaines.

Quelle histoire que ce scandale des fonds d'investissements albanais, à l'occasion duquel des milliers de naïfs, alléchés par de prétendus «placements à 30 % d'intérêt par mois», se sont grossièrement fait abuser. À coups de manifestations monstre — encore hier, 300 personnes dans les rues de Vlora —, ils réclament maintenant qu'on leur rembourse les sommes qu'ils avaient déposées dans ces comptes-mirages.

Ce genre de chose aurait-il pu se produire ailleurs que dans un pays qui a vécu 50 ans en vase totalement clos, sous un communisme particulièrement féroce et obscurantiste? On ne sait. Mais la naïveté, l'inexpérience, le banditisme financier, ne sont certes pas l'apanage de ce monde sous-développé que nous regardons de haut. On en a vu sous toutes les latitudes, de ces scandales «pyramidaux»...

Sous le titre «L'Albanie liquide sa folie capitaliste», le quotidien *Libération*, qui semble reprendre la forme après deux années très difficiles, publiait la-dessus, mercredi, un bon reportage de terrain sous la signature de Marc Semo — un journaliste qui depuis une bonne décennie roule sa bosse dans cette région du monde.

Histoires de suicides et de manifestations violentes de petits épargnants abusés. Interviews avec des citoyens en colère contre un régime que l'on découvre étroitement associé à ces placements frauduleux.

Et un étonnement à la lecture de cet article: l'importance, tout de même, des sommes qu'avaient investies, par exemple, ce paysan (18 000 dollars), ou cette coiffeuse (7 000 dollars). Au total, 300 000 personnes, presque 10 % de la population nationale, complètement ruinées dans cette aventure, mais que Tirana et son président Sali Berisha, ex-chéri des Américains, promettent aujourd'hui de rembourser.

Mais après ces cruels mirages, les Albanais ont-ils au moins appris la leçon? L'article nous laisse perplexes, évoquant en conclusion la nouvelle folie qui a saisi l'Albanie: le bingo télévisé du dimanche après-midi!

Avec la chute du communisme, la culture occidentale a vraiment exporté ses plus belles réalisations à l'Est.

◆ ◆ ◆

L'avant-veille, sous le titre «Le rêve de Tirana», le grand quotidien espagnol *El Pais* y allait d'un éditorial sur le même sujet. «Le rêve de la raison crée des monstres, et le rêve du capitalisme instantané et indolore crée des tromperies cruelles». «Le capitalisme magique entraîne la ruine», comme il est arrivé «au *Macondo* de García Márquez».

Et *El Pais* de plaider avec force pour «une plus grande sollicitude de l'Occident» envers ces pays qui ne réussissent pas tous aussi bien que la République tchèque ou que la Pologne, sur la longue route qui mène à la lumineuse liberté occidentale.

◆ ◆ ◆

On répète depuis maintenant plus d'un an que les grandes villes américaines font des progrès notables dans la lutte à la violence et au crime urbains — encore qu'une controverse existe sur l'importance de ce nouveau phénomène, sur ses causes, sur son caractère durable ou non.

Mais il est une ville qui ne répond pas à cette tendance encourageante. Une grosse exception, et non la moindre. Il s'agit de Washington, vitrine et capitale des États-Unis d'Amérique.

Tout juste hier, le principal syndicat des policiers de la ville lançait un appel de détresse, déclarant que la police municipale «n'a plus les moyens de protéger les personnes qui vivent, travaillent ou viennent en visite» dans la capitale américaine, et que «déjà trop de gens sont morts et mourront, à cause de l'état de la police de Washington».

Quelques jours auparavant, précisément sur ce sujet, le *U.S. News and World Report*, sorte de «petit troisième» des hebdomadaires américains (derrière *Time* et *Newsweek*), une publication qui se distingue souvent par ses dossiers plus «sociaux», y allait d'une forte sortie éditoriale sur «la décadence» de Washington.

«Pendant des années, les autorités de Washington, cette cité-État tout à fait anormale, ont négligé d'une façon ignoble de dépenser pour sauvegarder l'eau potable, entretenir les égouts, paver les rues, faire fonctionner les hôpitaux...» Et le commentateur, en prenant pour exemple le quartier Anacostia, de conclure en vitupérant une «décadence urbaine effrénée».

◆ ◆ ◆

Tiré du mensuel américain *Harper's* du mois courant. En page 13, dans le fameux et souvent hilarant «Index» mensuel qui relate, tout en chiffres, les bizarreries, petites horreurs et incongruités de ce monde, une statistique étonnante. Question: combien d'Américains ignorent le temps que met la Terre à faire le tour du Soleil? Réponse: un sur deux!

Les Albanais ne savent peut-être pas encore reconnaître un taux d'intérêt réaliste, ou encore deviner l'escroc qui se cache derrière l'investisseur qui leur veut du bien. Mais 50%? Entre cela et l'analphabétisme... Voilà qui en dit long sur l'état de l'éducation dans un pays qui prétend donner l'exemple au monde entier dans tous les domaines.

A tout le moins Bill Clinton, dans son discours sur l'état de l'union prononcé mardi à Washington, a mis l'accent avec une certaine humilité (une fois n'est pas coutume) sur la réforme nécessaire de l'éducation aux États-Unis.

Une réforme qui d'ailleurs, un peu partout — la presse britannique, la presse française, la presse italienne sont remplies, ces jours-ci, d'articles sur ce thème — semble se faire de plus en plus pressante.

Pauline Marois n'est certes pas la seule à se faire du souci, ces temps-ci, sur l'état inquiétant du niveau culturel de ce qu'on aime appeler «la future relève de nos sociétés», et des institutions qui sont censées la former.

Trois présidents pour une nuit folle

État d'urgence dans la pagaille en Équateur

Un président destitué par l'assemblée législative mais qui reste en place; une vice-présidente qui s'autoproclame présidente et forme un cabinet; un président du Congrès qui fait de même; une armée qui clame sa «neutralité»; un «état d'urgence» annoncé mais non respecté. Depuis jeudi soir, l'Équateur, petit pays d'Amérique du Sud peuplé de dix millions d'habitants, est plongé dans une crise politique marquée au coin de la loufoquerie et de l'absurde sud-américain.

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Quito — Sur fond de confusion persistante quant à la source de l'autorité, les autorités militaires de l'Équateur ont annoncé qu'elles ne respecteraient pas l'état d'urgence décrété hier par le président destitué Abdala Bucaram, et qu'elles maintiendraient leur «neutralité» dans la crise politique qui fait rage à Quito depuis jeudi soir, a rapporté hier le radio La Bruja.

Cette information a été confirmée par le principal adversaire de M. Bucaram, Fabian Alarcon, président du Congrès, lui-même élu par les députés «chef de l'État par intérim».

Le ministre de la Défense a proclamé l'état d'urgence dans l'ensemble du pays pour tenter de mettre fin aux manifestations dirigées contre le président Bucaram, qui refuse toujours sa destitution, votée jeudi par le Congrès.

Le ministre, Victor Bayas, a décrété l'état d'urgence «avec effet immédiat». Mais de nouvelles manifestations anti-Bucaram ont éclaté à Quito et dans la ville de Guayaquil, sur la côte du Pacifique.

La police a fait usage de gaz lacrymogènes contre une foule d'environ 5000 manifestants dans le centre de Quito, afin de les empêcher d'atteindre la place de l'Indépendance, située devant le palais présidentiel, où Bucaram est retranché depuis son éviction par le Congrès.

Bucaram et deux autres leaders poli-

tiques revendiquent actuellement la présidence équatorienne. Outre Alarcon, la vice-présidente Rosalia Arteaga a annoncé qu'elle prétendait, elle aussi, à la magistrature suprême.

Folle confusion

L'Équateur a donc trois «présidents» depuis hier. M. Bucaram s'accroche toujours dans son palais. Au même moment, M. Alarcon a commencé à prendre ses premiers décrets au Congrès. Enfin, Mme Arteaga aurait formé un cabinet, se proclamant par décret «présidente constitutionnelle du pays», selon un communiqué officiel du Conseil des généraux et amiraux des forces armées.

Quelques heures avant l'annonce de ce décret, 44 députés parmi les 82 du Congrès unicaméral avaient destitué le président Bucaram et élu le président du Congrès, M. Alarcon, à sa place.

M. Bucaram avait alors déclaré qu'il ne respecterait pas la décision du Congrès de le destituer pour «incapacité physique et mentale» et avait lancé un appel à l'armée pour qu'elle «fasse respecter la Constitution qui a été bafouée au Congrès».

Le Conseil des généraux et amiraux a estimé que la situation «entraîne pour la force publique une grave confusion dans l'ordre juridique». «Les forces armées et la police nationale sont garantes de l'ordonnement juridique, mais non une instance favorisant les controverses constitutionnelles. Elles lancent à nouveau un appel au pouvoir politique pour qu'il trouve rapidement une solution juridique et constitutionnelle», a-t-il ajouté.

Accusé d'être «fou» par le Congrès, M. Bucaram avait tenté de désamorcer, jeudi soir, la crise en annonçant le limogeage de quatre de ses principaux ministres, ainsi que l'abandon de la moitié de son très controversé train de restrictions économiques.

Ce sont ces mesures économiques — comprenant des énormes augmentations du prix de l'électricité, du gaz, des transports et autres services publics — qui avaient abouti à une grève générale, mercredi, et jeté plus de deux millions de manifestants dans les rues des principales villes du pays.

◆ ◆ ◆

plat en dix secondes et demie, est doté d'un grand charisme et manie avec adresse l'art de la rhétorique, réduisant ses adversaires politiques en cendres grâce à des paroles bien senties.

Faisant montre d'un dynamisme inaltérable ainsi que d'une grande agressivité, il n'a pas hésité, lors de la campagne électorale, à traiter son adversaire, l'avocat de droite Jaime Nebot Saadi, d'«assassin» et de «corrupteur».

En conséquence, la cour suprême d'Équateur a accepté le 28 janvier l'instruction d'une plainte contre le président déposée par M. Nebot, accusé de corruption par M. Bucaram.

Outre le sport et la politique, ce producteur et exportateur de mangues, qui reconnaît être à la tête d'une fortune personnelle de deux millions de dollars, s'est également illustré autrefois par une carrière de chanteur.

Excentrique au possible, s'autoproclamant le président des pauvres et l'ennemi des oligarchies, il a décidé en septembre



DOLORES OCHOA, ASSOCIATED PRESS
Le président Bucaram: destitué pour «incapacité physique et mentale», il s'accroche au pouvoir.

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

Oublié, le drame se poursuit au Zaïre

Un médecin contre l'incurie

Encore 560 000 réfugiés errants, selon le HCR

Les organisations humanitaires ont évacué hier le dernier camp dans l'est du Zaïre où, selon Kinshasa, deux villes ont été reprises pour la première fois par les forces armées zaïroises. Selon un communiqué du ministère de la Défense, il s'agit des villes de Watsa et de Shabunda. Les réfugiés, pris de panique, fuient leurs camps. Le haut-commissaire des Nations unies aux réfugiés (HCR), Mme Sadako Ogata, a estimé hier le nombre de ces réfugiés encore au Zaïre à plus de 560 000. À Montréal, un médecin indigné témoigne de cette situation.

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

L'indignation et le dégoût, l'espoir déçu et l'amertume sont au rendez-vous. Milton Tectonidis, médecin de 39 ans originaire d'Arvida, est rentré lundi dernier d'une mission au Zaïre pour Médecins sans frontières, au terme d'un engagement de deux ans. Apparence frêle, nerfs d'acier, il a déjà servi au Rwanda, en Zambie, en Angola, au Cambodge et en Thaïlande. Son travail s'est déroulé dans une zone où la «guerre psychologique» rend aléatoires les implantations durables pour les organisations humanitaires; une zone où aurait pu intervenir une force multinationale préconisée à l'automne par les autorités canadiennes.

Le Dr Tectonidis s'est occupé de personnes déplacées (zaïroises) et surtout de réfugiés (rwandais pour la plupart) qui avaient momentanément «disparu» des préoccupations internationales jusqu'au moment où (le 7 décembre), dans un petit Piper affrété par MSF, Tectonidis et d'autres «découvrent» un flot d'au moins 100 000 de ces errants: la réception, se souvient-il quant à un premier atterrissage, ressemblait à une ovation accordée à des gagnants de la Coupe du Monde.

Dans un centre comme Tini Tini qui vient d'abandonner les collègues de Médecins sans frontières, faute de conditions sécuritaires minimales, il a, deux mois durant, accueilli des cas sévères d'enfants atteints de malnutrition (on doit répéter les soins aux trois heures, sinon la mort survient) et de très nombreux cas d'enfants «malnutris».

Deux heures durant, il a ouvert hier tout grand son journal de bord devant trois journalistes. Il conclura par un sentiment de honte devant l'inaction répétée de personnes en autorité qui auraient pu changer le cours des choses mais «si, pour laisser tomber Mobutu, on doit sacrifier 100 000 vies humaines ou plus», c'est NON.

Les lenteurs du HCR (Haut-Commissariat des réfugiés) et du PAM (Programme alimentaire mondial) l'horripilent, car ces organisations reçoivent des millions de dollars pour porter secours à des populations en détresse. Dans les faits, les distributions de rations entières se font rares, dit ce médecin qui louange le cran de certains homologues zaïrois (le Dr Simon notamment) qui tiennent bon malgré de multiples menaces de mort à leur encontre.

Oui, il peut y avoir des «génocidaires» dans les populations en détresse. Mais les critères du Dr Tectonidis, qui émet des opinions politiques pas toujours partagées par Olivier Perrais, coordonnateur à Montréal de MSF, sont qu'il faut arrêter ces criminels, les extraditer et les juger «ouvertement».

Après tant d'horreurs vécues à Tini Tini qui vient d'abandonner les coopérants de MSF, ce médecin conclut que le «devoir d'ingénierie» s'impose. Il ne peut passer sous silence les lenteurs du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) — «nous les avons vus deux heures, et pfff» — qui ont le mandat et les moyens de porter secours aux populations en détresse. Milton Tectonidis fait état, depuis deux mois, d'une distribution moyenne de 120 grammes de nourriture par jour, par personne, «ce qui est le tiers d'une ration de survie».

Un moment, ce spécialiste des missions humanitaires semble mettre en doute la légitimité du gouvernement actuel de Kigali et estime carrément invivable pour l'instant la réconciliation nationale. Tectonidis dit intervenir maintenant pour que la population canadienne connaisse mieux les efforts de MSF et qu'elle se méfie de la certitude avec laquelle, par exemple, le général canadien Baril a contribué à accrédiiter la non-pertinence d'une force d'interposition dans la région des Grands Lacs, où «nous nous trouvons devant un début de guerre régionale».

Abdala Bucaram, «el presidente loco»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Quito — Avant sa destitution, le président équatorien populiste, Abdala Bucaram, surnommé *El loco* («le fou») par ses ennemis politiques, gouvernait son pays de façon de plus en plus controversée, depuis son élection le 7 juillet dernier avec 54 % des voix, avant d'être destitué jeudi soir par le congrès.

Personnalité haute en couleur, le président Bucaram avait déclaré récemment: «Je suis un fou». L'opposition a estimé que cela suffisait pour justifier sa destitution sans avoir à le soumettre à un examen médical.

Déterminé à gérer l'Équateur d'une main de fer, réputé pour ses extravagances, passions et sautes d'humeur, cet avocat de 45 ans, fils d'un commerçant d'origine libanaise et d'une Équatorienne, marié et père de quatre fils, se décrit ainsi: «J'ai bon caractère parce que j'aime les gens [...] J'ai d'excellentes relations avec ma famille, je suis un bon père et je serai bon avec mon pays».

Mesurant 1,81 m et arborant une moustache taillée «à la Hitler», M. Bucaram, qui fut champion équatorien junior du 100 m

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆

Téléphone: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

RÉSIDENCES DE PRESTIGE

985-3322



BORD DE L'EAU - VIEUX BELOEIL

Magnifique résidence neuve de très haute qualité située directement sur le bord de la rivière Richelieu. Vue imprenable sur la rivière et le mont St-Hilaire. Très très luxueuse. 5 foyers, 5 s/bain, SPA, boiseries d'acajou, marbre, solarium. Terrain 15 654 pi. ca. Zone résidentiel et commercial. Sans intermédiaire. Prix demandé: 1 100 000 \$

Propriétaire: (514) 649-2237



BORD DU FLEUVE ST-LAURENT

Tracy à 50 minutes de Montréal via autoroute, luxueuse résidence érigée sur terrain magnifiquement paysagé, 19 246 pi. ca. avec mur de soutènement. 3 chambres à coucher, 1 s/d'eau, bureau, salle télé grand écran. Décoration raffinée. Impeccable.

Propriétaire (514) 743-3507



VISITE LIBRE - Dimanche de 14 à 16h

2155 pl. de Ronsard (angle McNamara)
LAVAIL - DOMAINE RENAUD - SPLIT. 9 pièces, pierre & brique. 4 c.c. Atteint ext. 25'x20'. S-sol 11' de haut. terr. 8998 p.c. Prop. constructeur 248 000 \$.

Najib Georges Chaghouri 382-8000

La Capitale Ahuntsic Inc. Ctr. Imm. agr



NOUVEAU À CAP-ROUGE

Limites Ste-Foy, résidence d'esprit victorien, sise sur un site magnifique avec une vue incroyable sur le fleuve St-Laurent et les ponts. Plus de 6000 p.c. aménagés sur 3 étages. Possibilité de bureau au sous-sol, terrain exceptionnel propice à la détente, 975 000 \$ demandé.

YVES MASSICOTTE, 418-683-9024

Re/Max Prestige courtier immobilier, 1-888-MAISONS

I • N • D • E • X

100 • 199

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

Achat-vente-échange

100 Ventes libres

101 Propriétés à vendre

103 Condominiums et co-propriétés

105 Propriétés à louer

115 Extérieur de Montréal

120 Laurentides

121 Cantons de l'Est

125 Hors-frontières

130 Maisons de campagne

132 Chalets

134 Terres-fermes

135 Terrains

150 Transactions diverses

151 Services immobiliers

Location

160 App. et log. à louer

164 Condominiums à louer

165 Propriétés à louer

175 Maisons de campagne à louer

178 Chalets à louer

200 • 299

IMMOBILIER COMMERCIAL

Achat-vente-échange

201 Propriétés commerciales

203 Propriétés industrielles

205 Espaces commerciaux

210 Commerces à vendre

220 Entrepôt (Vente-location)

230 Gestion immobilière

Location

251 Bureaux à louer

259 Espaces comm. et ind. à louer

276 Locaux à louer

300 • 399

MARCHANDISES

301 Œuvres d'art

303 Antiquités

313 Ordinateurs

314 Bureautique

315 Téléphonie

318 Mobilier de bureau et acc.

320 Ameublement

335 Bois de foyer

350 Animaux

400 • 499

OFFRES D'EMPLOIS

401 Postes cadre et professionnel

402 Éducation

405 Santé + serv. communautaires

408 Secteur culturel

410 Bureaux

415 Secteur informatique

420 Secteur vente

435 Restaurants et hôtellerie

440 Services domestiques

455 Emplois partiel + saisonniers

500 • 599

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

ET DE SERVICES

501 Occasions d'affaires

509 Services financiers

510 Comptabilité

512 Déclaration d'impôts

515 Informatique et bureautique

522 Préparation de C.V.

523 Traitement de texte

529 Traduction, rédaction

529 Services professionnels

530 Cours

540 Santé

542 Massothérapie

543 Psychothérapie

544 Croissance personnelle

546 Cartomancie, astrologie

550 Voyages

555 Garderie

560 Entretien, rénovation

564 Décoration intérieure

570 Terrassement, paysagistes

575 Déménagement

600 • 699

VEHICULES

675 Bateaux, yachts, voiliers

695 Automobiles

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344

Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ADJ. WESTMOUNT

Près Circle Road, résidence unique d'inspiration Le Corbusier. 249 000\$.

LISE DUFORT 942-3502

Courtier immobilier

BROSSARD - CROISSANT RUBENS

Cottage tout équipé, 4 c.c., s-sol fin. Grand terrain, pavage uni. Prix réduit. 397-0457.

MÉTRO SHERBROOKE (Ave Laval).

Cottage, 1920 p.c., 175K, garage. 282-9022.

NDG, rue Oxford, métro V-Maria.

Magnifique 2px incl. bureau prof. Rénové par architecte. Vente en 2px DU co-prop. BAS: 455 000\$. 3 c.c., 2 s.b., bur. (entrée ind.), jardin. HAUT: grand 4 1/2 éclairé. Tranquille. 160 000\$ & 125 000\$. 484-3335.

600 • 699

VEHICULES

675 Bateaux, yachts, voiliers

695 Automobiles

PLATEAU, joli duplex, planchers bois, cour, stationnement. 140 000\$. 598-0427.

ST-LAMBERT. Superbe cottage rénové, 4 ch., foyer, très éclairé. 257 000\$. 672-2920 ou 923-1790 (après 18h).

103

CONDOMINIUMS

CO-PROPRIÉTÉS

ANJOU, grand 4 1/2, climatisé, ascenseur, stat., bien situé. 109 000\$. 355-6930.

CHANTECLERC

Pour les amateurs du golf et du ski, voici l'occasion rêvée d'acquiescer un condo au pied du Mont Chanteclerc. Une c.c., mezzanine, bain tourbillon, foyer et terrasse. Prix à discuter. Renseignements: 381-3116.

CONDO rue Ducharme, entièrement rénové, r.-de-ch., s-sol fini, 5 c.c., 2 s.b., gar., terrasse. 159 000\$. 279-7529.

CONDO, 4 1/2, boul. Perron, prox. autobus, parc, CLSC. 3e étage, tranquille. Isolation A-1, décoration soignée. 67 500\$. Agents s'abstenir. 881-2969.

OUTREMONT, 3e étage, 2 c.c., 3 puits lum., rénové, stat. Face parc. Immédiat. 135 000\$. 897-3646, 276-6437.

OUTREMONT, grand 7 1/2 d'époque, très ensoleillé, rénové, insonorisé, près Laurier. Privé. 137 000\$. 270-9577.

OUTREMONT, 6 1/2 à l'européenne. Rénové, soleil, rangement. 129 000\$. Gilbert. 842-0121, 271-5680.

PLATEAU - FACE PARC LAFONTAINE

Condo constr. 93, 2 c.c., foyer, terrasse, stat., boiseries. 136 000\$. Faut voir! 521-1995.

PROJET 1 McGill, 3 ch., foyer, stat. int., balcon, 350 000\$. P. LALLIER, 499-1898. Immeubles International II ctr imm. agréé.

SANCTUAIRE MT-ROYAL

2 c.c., 2 s/bains, 1500 p.c., 8e étage avec vue sur le Mont-Royal, 2 stationnements int. 1 ch. c., 1 s/bains, 1er étage avec terrasse face au boisé. 1 stat. int. PRIVÉ. (514) 343-3824

115

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

ST-CALIXTE. Bungalow, 2 c.c., luxueux, garage, terrain bord de l'eau. Faut vendre. 222-2679 ou 851-0116.

130

MAISONS DE CAMPAGNE

ILES-DE-LA-MADELINE

H.A.M. 2 étages, 3 c.c., salon s. à dîner, cuisine, s.b., meublé, tt équipé, toit neuf, planchers refaits, cuis. d'été, terrain 2 5 ha, face à plage «Dune du Sud». Prés de tous services. A louer ou à vendre. 65 000\$. (514) 678-6382.

134

FERMES, FERMETTES

TERRES

ANCESTRALE - MT ST-GRÉGOIRE

(30 min. Mt). Face montagne, orientation plein sud, 2 étages, 8 p.c., 4 c.c., Grange, écurie (3 stables), atelier. Terrain 58 000 p.c., petit boisé, 114 900\$. 348-5058.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS

À LOUER

AHUNTSIC, grand 4 1/2, galerie, soleil, piste, parc, métro. 381-6229.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS

À LOUER

ANJOU. Grande chambre, toilette privée. Pers. mature. Références. 351-9007.

ANJOU. Super grand 5 1/2 haut duplex. Références. 550\$/m. Avoir 351-9007.

CHERRIER, superbe 5 1/2, victorienne, cachet, vue rue et jardin, moulures, plafond 11', 4 électros, foyer, 1 000\$ chauffé. Avrl. 524-6682.

DISCRIMINATION

INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location ou sous-location, toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

LONGUEUIL, 4 1/2, Collectivité

Nouvelle, haut de triplex, libre mars, 6355, 463-0811.

MELROSE/MONKLAND, Grand 5 1/2

rénové. 486-5700, 596-0299.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2

3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

PRES U. de M., et métro, grand 4 1/2

entièrement équipé. Du 15 mai au 15 oct. 731-1946.

STE-ROSE, style loft, ancien 4 1/2

rénové, luxueux, adj. maison, lumineux, balcon, stat. idéal pour pers. seule. 4505, 622-2600 après 18h00.

VOUS CHERCHEZ pied-à-terre ou app.

à Mt, soit sem. et/ou w-end, Plateau. Bas prix. 514-523-0193

164

CONDOMINIUMS À LOUER

ARCHITECTURE CENTENAIRE

Rénovations soignées, 1re occupation

07-97, Le Rachel-Julien #310, 1135

p.c., 900\$/mois. 523-1847.

170

HORS-FRONTIÈRES

À LOUER

*** PARIS ***

Location à la sem. 599\$. App. complètement rénové (95). Xvs, près Tour Eiffel. 4e, asc. Libre immédiatement. 495-3021

BOURGOGNE (France) Petite maison

au cœur du vignoble. 450\$/semaine. (418) 683-8205 (jour), 527-3607 (soir).

COSTA RICA

Belle et grande maison sur plage, tout confort, 2005\$/sem. ou 2 000\$/mois. Disp. à partir du 8 mars. 273-0251.

DROME, PROVENCE DU NORD

Maison de pierre, style rustique, tt équipée, pisc. 4 c.c., 3 s. de b. 11 ha de collines, vue superbe. Vercors, Ardèche, Provence, Grenoble 1 hre. 937-1712.

FRANCE «FAYENCE». Appart. rénové

2 1/2, s.bains, dans village Provençal, vue panoramique sur montagnes & vallée, prox. St-Tropez, Cannes. Photo disp. 485\$/sem. ou moins 1 inclus. 478-6147

FRANCE - PÉRIGORD

Ferme 18ième, rénovée, 3 ch., 2 s.b., 2 salons, 2 cheminées, buanderie, meublé ancien, grand terrain. 500 m. village, 45 min. de Périgueux, Sarlat, Brive. Garantie requise min. 1 mois. 2500\$ à 4500\$ suivant mois. Fax propriétaire: (514) 641-4340.

FRANCE, PAYS LOIRE. Sous-location,

meublé, grand maison moderne (mélange d'ancien). 2 étages, terrain 2 000 m², très privé, longue haie, arbres, près rivière, 2 km. de petite ville, 5 ch. (dont 2 bureaux), tel. RNIS, 2 s.b., 2 w.c., buanderie, gar., terrasse, grand salon, s. à dîner, foyer, grande entrée avec mazzarini. Commerces à 5 min. 2 500\$/m. (élec. incl.) Equipement informatique & véhicule disp. sur demande. Disp. 1er mars, durée min. 2 mois. Garanties requises. J. Baumer, 969-3150.

170

HORS-FRONTIÈRES

À LOUER

FRANCE, près Montpellier-belle maison

de village meublée-tout confort-ideal pour sabbatique-Libre fin août 97 à juillet 98. Loyer raisonnable-possibilité auto- (514) 487-2312.

NAPLES, FLORIDE

Golf du Mexique

Condo tout confort, 3 c.c., 2 s/bains, grande véranda, tennis, piscine, SPA, plage.

Jean-Marc Chaput

(514) 343-3824

PARIS, 35 et 95 m carrés, 3 & 10 min. du

métro. 735-6623.

PARIS-MONTMARTRE, charmant app.

rénové, meublé. Vue magnifique. Tranquille, ensol. 2-3 pers., sem/mois. 486-0258.

PARIS-SUD. Porte de Vanves, studio

meublé, journée, semaine, mois, année. 342-0488.

PROVENCE-FAYENCE. Ancienne

bergerie rénovée. Meubles anciens. T. équipée. 3 ch., 3 s. de b., cheminée, terrasse, piscine et jardin. 30 min. Cannes. Prox. St-Tropez. Doc. et photos disponibles. A partir de 750\$/semaine. 766-3738.

175

MAISONS DE CAMPAGNE

À LOUER

STE-ADELE. Couche 6 pers., site,

confort, exceptionnel, février, mars. Mois/sem./fin sem. 745-8189, 1-229-5831.

176

CHALET À LOUER

A MOINS de 20 minutes du Mont Orford,

bord de l'eau, site très boisé, 3 c.c. Sem. du 2 mars. 650\$. 762-0821.

ANSE ST-JEAN. Vue panoramique

Saguenay, 3 c.c., luxueux. Prox. ski alpin, motoneige, pêche blanche. 500\$/sem. ou 250\$/fin sem. DORIS: (514) 427-3791, (514) 953-7213.

CHERTSEY

Grande maison. Toutes commodités. 663-7727.

LAC DES SABLES (STE-AGATHE)

Luxueux 6 pces, foyer, équipé. 256-0179.

MONT STE-ANNE, luxueux, avec vue,

foyer, 3 cc, équipé, 5 min. ski. (418) 650-0263 (matin ou soir).

Téléphone: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

546
CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

SADOU BAH, médium africain, spécialiste de tous les travaux occultes: chance, amour, réconciliation, affaires. Satisfaction garantie, résultats rapides. 342-3763.

560
ENTRETIEN, RÉNOVATION

MENUISERIE, rénovation, cuisines, toilettes, sous-sol, etc... A l'heure ou au forfait. Estimation gratuite. 944-4312.

565
RESTAURATION DE MEUBLES

REMBOURNAGE. Travail d'expert. Antiquités ou autres. Service de DÉCAPAGE et FINITION. Aussi revêtement tissu pour murs. Estimation gratuite. 878-9397.

575
DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT, 946-9553

575
DÉMÉNAGEMENTS

GILLES JODIN TRANSPORT INC
Déménagements de tous genres.
Spécialité: Appareils électriques.
Assurance complète. 253-4374.

597
RENCONTRES

FEMME quarantaine cherche femme non-fumeuse, professionnelle et aimant les arts. Photo exigée pour réponse. Le Devoir. Dossier #500, 2050 de Bleury, 9e étage, Mtl, Qc H3A 3M9.

597
RENCONTRES

HOMME CHERCHE FEMME 40-50. Professionnel temps partiel. La jeune soixantaine active. Viril et tendre. Créateur, raffiné. Du savoir dire et du savoir faire. Jolie de vivre. 150, 5' 8 1/2". Plein air, athlétique. Cherche femme jolie, en harmonie, svelte, 55 - 59, non fumeuse, cultivée, articulée, imaginative. Esprit subtil dans la discussion. Compagnie lière de sa différence. Humour. Sportive. Ski de fond et vélo longue distance. Tennis, voile, trekking. Voyages rustiques et culturels. Relation stable et exclusive pour partager érotisme dans l'intelligence et finesse dans sensualité. La vie est brève. L'occasion fugitive, faire durer l'art d'aimer. Ecrire à C.P. 233, Succ. Outremont, H2V 4M8 ou téléphoner week-ends à (819)275-5702.

598
SERVICES DIVERS

LECTRICE ferait lecture à personne âgée ou malade. 376-4311.

691
CAMIONS À VENDRE

LAND ROVER DISCOVERY 1996
5000 km., neuf, prix à discuter. (514)755-3888.

695
AUTOMOBILES

CHERCHÉ-VOUS une auto «haut de gamme»? Une aubaine, quoi!... Donnez-vous la peine d'écrire: C.P. 83, succ. Beaubien, Mtl, H2G 3C8. FAX: 879-0713.

GRAND AM, rouge, 89, bonne condition, mags. 2.900\$ négociable. 356-0573.

Quand je serai grand je serai guéri.
Donnez à la Fondation Charles-Bruneau 256-0404

AVIS DE DÉCÈS

HEURES DE TOMBÉE

DU LUNDI
AU VENDREDI :
avant 15h
pour publication le lendemain.
Télécopieur: 985-3340
POUR INFORMATION : 985-3344

DÉCÈS



aux œuvres
du Cardinal Léger
exprime vos condoléances et
aide les plus
pauvres du monde;
ceux d'ailleurs et
ceux d'ici.
Utilisez les cartes dans
les maisons funéraires.
Nous enverrons votre
message de sympathie à la
famille éplorée.
Pour information:
(514) 495-2421

HARPER, JENNIFER
ELIZABETH

Est décédée à sa résidence et entourée de ses parents et amis le mercredi 5 février dernier à l'âge de 50 ans. En plus de ses deux enfants Toby et Hannah, elle laisse dans le deuil Brian Merrett, son beau-frère Tim Merrett, sa belle-sœur Mary Ann Monneau, sa nièce Andrea Merrett, son neveu Patrick Merrett, sa tante Mabel Ward de Hamilton, sa tante Joan Goodchild d'Eastbourne (Angleterre), Frances Shaw de Hastings (Angleterre), ses oncles et tante Michael et Sylvia Goodchild de Cambridge (Angleterre) ainsi que ses dévoués amis Calixte Duguay et Penny McEwen.

Un service commémoratif sera célébré en l'Eglise unitarienne de Montréal, au 5035 de Maisonneuve ouest (métro Vendôme) le lundi 17 février à 19h30. Parents et amis y sont conviés sans autre forme d'invitation. Nos sincères remerciements vont à Ora Alberton du CLSC Metro, Dominique Lemelin et Nancy Grothe de Servir-plus ainsi qu'à Margaret Eades de l'Hôpital général de Montréal. Au lieu de fleurs, la famille apprécierait que des dons soient faits à l'Eglise unitarienne de Montréal.

MONDELLO, LILLY

À Montréal le 6 février 1997 est décédée Lilly Mondello à l'âge de 90 ans. Elle laisse dans le deuil de nombreux parents et amis. Elle est exposée au Complexe funéraire Saint-François d'Assise et Urgel Bourgie Ltée, 6700, Beaubien. Les funérailles auront lieu lundi le 10 février à 10h en l'Eglise Très-Saint-Rédempteur, 3530, rue Adam et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures des visites: Samedi de 19h à 22h, dimanche 14h à 17h, et de 19h à 22h, lundi des 8h.

Fait n°5 sur la SP

La SP est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes au Canada. Société canadienne de la Sclérose en Plaques
1-800-268-7582

Pour l'amour des enfants handicapés
ENVOYEZ DON
LILI TIMBRES DE PAQUES
1 800 263-1969

Immobilier
Résidentiel

120\$ pour UN MOIS

Annoncez votre propriété à vendre ou à louer pendant 24 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 120\$.

40\$ la ligne supplémentaire. L'annonce est annulée en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier, jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

LES PETITES ANNONCES
985-3344

LE DEVOIR

VENEZ
VOTRE AUTO

Pour seulement 25\$, annoncez votre auto sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs.

8,50\$ la ligne supplémentaire

- Il est possible d'annuler la parution des annonces, mais la facturation demeure inchangée.
- De plus, aucune modification ne peut être apportée au texte après la première parution.

LE DEVOIR

LES PETITES ANNONCES
985-3344

Pour placer une
annonce gratuite:

- Composez le (514) 985-2507 avec un téléphone à tonalité (Touch tone).
- Écoutez les instructions, vous recevrez un numéro de membre et un code d'accès.
- Appelez avant lundi 12h pour que votre annonce paraisse le vendredi et le samedi suivant.
- Les messages vocaux Votex et Le Devoir n'assument aucune responsabilité concernant les rencontres faites par l'entremise de notre service de télé-rencontre.
- Les utilisateurs du service doivent avoir plus de 18 ans.

Un nouveau service de boîtes vocales.
Rencontres

Pour répondre aux annonces:

- Notez le numéro de l'annonce
- Composez le 1-900-451-6528

Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

Pour savoir si vous avez des messages:

- Composez le (514) 985-2507

Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Sans frais.

Pour récupérer vos messages:

- Composez le 1-900-451-6528

Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

Rencontres

Femme
cherche
homme

Cherche un ami, un amour et l'humour
Professionnelle dans la cinquantaine, 58", élancée, aime explorer, discuter, rire, écouter, découvrir, souhaite compagnon 50-58 ans, cultivé, curieux, positif, pour relation hors du commun. 1851

Simple artistique et indépendante
Professionnelle, 49 ans, petite, mince, attirante, aime nature, lecture, dialogue, cherche H 45-53 ans, 5'8" et plus, non fumeur, loyal, vil d'esprit, chaleureuse, pour relation à long terme. 1877

Belle femme d'allure jeune et racée
à l'esprit vif, ouvert et curieux, aux intérêts, plaisirs et goûts éclectiques, cherche homme 48 ans et plus, cultivé, tendre, réfléchi, spontané, sérieux et fier, un peu marginal. 1882

Professeuse de 43 ans d'allure jeune
Céline, 43 ans, 5'7", 130 lb, blonde, yeux bleus, belle, sensible, enthousiaste, spontanée, affectueuse, aime nature, arts, vélo, rire, cherche homme de cœur, cultivé, 42-52 ans, non fumeur. 1881

Chaleureuse et dynamique
Soixantaine, chaleureuse et dynamique, cherche compagnon mature, raffiné et tendre, pour partager, découvrir et faire des projets. 1883

Amoureuse de la mer et de la voile
50 ans, équipée expérimentée, sportive, voyageuse, intéressée à la coopération internationale, cherche compagnon, navigateur raffiné, libre, rieur, relaxe et ouvert. 1884

Milicienne professionnelle
Jeune quarantaine, pas mal du tout, affectueuse, aime les arts, la bonne bouffe, cherche homme du même groupe d'âge, pas bête, thérapeute compléte, pour partager petits et grands bonheurs. 1869

Bienvenue à toi, homme de caractère
Femme autonome dans la quarantaine, pas quelconque mais quelqu'un, joviale, cultivée, aime les beaux instants, cherche son alter ego, sensible et distingué. 1885

Grosse, oui, et alors?
Louise, 35 ans, ronde, jeune, jolie, sensuelle, fière, aime cinéma, restos, scrabble, enfants, surprises, cherche H bien dans sa peau, cultivé, désirant relation stable empreinte de respect. 1857

Femme instruite au cœur tendre
Dame de 44 ans, très articulée, expressive, passionnée, cultivée, mélomane, stable, croit à la vie à deux et au bonheur simple, cherche bon compagnon de vie. 1696

Attrayante, distinguée et coquine
Attrayante, distinguée et un peu coquine, serait très intéressée à homme de tête et de cœur, 65-75 ans, pour tendresse et rires, conversations animées ou silences éloquentes. 1855

Professionnelle de la santé affectueuse
44 ans, 5'3", mince, yeux bleus, respectueuse, loyale, aime ski alpin, natation, vie de famille, cherche professionnel ou homme d'affaires, 44-60 ans, non fumeur pour relation sérieuse. 1774

Danielle
Danielle cherche un homme entre 35 et 40 ans, non fumeur, petit, 5'6" et moins, vivant dans ses relations amicales de l'intimité, capable de partager ses émotions. 1753

Artiste de la scène et enseignante
Montréal-Laurentides, 40 ans, mince brunette aux yeux bleus, aime musées, campagne, sports, cherche homme 37-42 ans, grand, beau, intelligent, cultivé, ayant un travail intéressant, marginal. 1861

Jolie femme de 40 ans
Élisabeth, aime sport, campagne, maisons anciennes, objets d'art, lecture, cherche H simple, intelligent, de belle apparence, du même âge ou plus jeune, pour partager tous les plaisirs de la vie. 1550

Biche aimable, belle, intelligente
Biche aimable, belle, intelligente, sérieuse désire rencontrer un bel homme européen ou québécois, à sa mesure pour une relation saine et unique en son genre. 1866

Femme d'authenticité et de tendresse
Femme aussi de partage et de vivacité, aime promenade, musique, bon porto à l'occasion, cherche homme de cœur avec affinités, libre, soixantaine, capable de lien sincère et d'engagement. 1863

lme d'artiste de Québec
Jolie 34 ans, cheveux châtain, yeux verts, créative, cultivée, cherche complice équilibré, stable mais pas trop conformiste, capable d'engagement, partageant son amour des arts et de la vie. 1843

Professionnelle de 41 ans
Croyant aux valeurs familiales, mature, affectueuse, distinguée, cultivée, cherche homme prêt à s'engager dans une relation à deux de façon progressive. 1849

Jeune professionnelle de 32 ans
5'6", 125 lb, sans enfant, cherche homme entre 32-38 ans, pour sorties de ski, soirées culturelles, nuits passionnées. 1854

Sens des valeurs et de l'humour
Professionnelle, 44 ans, universitaire, cultivée, distinguée, non fumeuse, libre, sans enfant, cherche homme entre 41 et 48 ans, pour amitié et complicité. 1832

Amoureuse de pleine nature
42 ans, aime culture et arts de répertoire, voyages, jardinage et bonne bouffe, grands espaces, cherche complicité d'un homme heureux de 38-48 ans, prêt à s'engager dans une relation stable. 1834

Cherche prince charmant
Femme de 32 ans, 5'7", élancée, brune, yeux noisette, mère, fantasiste, enthousiaste, amoureuse de la mer, cherche gentleman 30-35 ans, non fumeur, autonome, raffiné, charmant, pour s'aimer. 1836

Carpe diem
Cherche complice à bord d'un cotre, caressant et chaleureux, possédant la clef des champs, authentique, homme de cœur, sachant le bonheur, rieur, 40 ans, à son meilleur. 1839

Européenne dynamique et sociable
Jolie, mince, distinguée, cherche monsieur de bonne éducation 57-67 ans, résident de Montréal ou de la Rivière-Sud, 1 m 75 et plus, en bonne santé, sobre, non fumeur, libre, pour relation stable. 1737

Relation riche, profonde et durable
Épanouie, chaleureuse, mère attentive, professionnelle respectée, amante inspirée à ses heures, cherche non fumeur de 40 à 55 ans, doué pour le bonheur, possédant une intelligence de la vie. 1734

Spontanée, honnête et ambitieuse
Marie, 27 ans, châtain aux yeux bruns, 5'5", aime bénévolat, natation, vélo, cinéma, théâtre, littérature, bien manger, voyages, cherche homme avec affinités pour amitié et relation sérieuse. 1827

Professionnelle de 48 ans
Éclectique, savourant le doux confort de la maison, voyages, concerts, lecture, films, jardinage, dialogue, avec complicité et humour d'un compagnon libre et désirent s'engager. 1812

Chapeau melon et bottes de cuir
Professionnelle sans enfant, 59", mince, auburn, yeux verts, élégante, sportive, cherche gentilhomme 34-44 ans, professionnel, grand, non fumeur, pour complicité et projet de vie éventuel. 1794

Souriante et dynamique
Professionnelle de 38 ans, 5'7", 130 lb, châtain, yeux bleus, douce, enjouée, aime arts, longues marches, cherche professionnel, 5'11" et plus, sensible, honnête, attentionné et cultivé. 1786

Artiste professionnelle
Trentaine, créative, cultivée, intelligente, aime les arts, la littérature, l'histoire, cherche complice créatif, intellectuel, à l'esprit vif pour explorer l'univers de l'imaginaire et des idées. 1799

Méditerranéenne francophone
Méditerranéenne francophone distinguée, 40 ans, cherche H distingué, sobre et fin pour relation enrichissante et stimulante. 1801

Artiste
Sérène, aimable, créative, sage et drôle, retraitée de l'enseignement, cherche compagnon, mature, curieux, pour savoir s'il y a de la vie après 60 ans. 1775

Homme
cherche
femme

Jeune professionnel de 32 ans
6', 175 lb, bien proportionné, élégant, étudiant en maîtrise, travaille à temps plein en institution financière, cherche femme aimant cinéma, musique, sorties sportives et culturelles. 1742

Homme de 47 ans
Grand, libre, non fumeur, aime bricolage, la chaleur, la sécurité, travaille la brunette fatale ou la blonde dans la quarantaine, ouverte à l'avenir. 1872

Cherche femme asiatique
Homme professionnel de 39 ans, 6', svelte, chevelure dégarnie, châtain-blond, intellectuel, artiste et sportif, cherche F asiatique, discrète, intellectuelle et/ou sportive. 1873

Homme d'affaires dans la cinquantaine
Maurice, 5'10", 200 lb, non fumeur, en forme, libre, cherche compagne de vie entre 40-50 ans, petite, douce, autonome, non fumeuse et surtout fière d'être québécoise. 1860

Professionnel de 55 ans,
Jean, cultivé, fragile et fort, idéaliste inquiet et simple, monoparental, 2 enfants, cherche complice intelligente, subtile, pour un compagnonnage amoureux. 1876

Bel Africain
Fier, simple, cherche belle femme dans la trentaine, belle allure, dynamique, pour partager moments libres et tendresse. 1858

Professionnel attirant
Professionnel de 32 ans, 5'8", 165 lb, attirant, cherche jeune femme pour développer une relation interpersonnelle enrichissante. 1859

Christian, bilingue et sportif
Christian, 31 ans, 5'8", 140 lb, brun, yeux bruns, mince, bilingue, sportif, cherche jolie femme mince, 23-33 ans, indépendante et cultivée pour une relation amicale d'abord. 1862

Européenne recherchée
Montréalais dans la quarantaine cherche femme ardente, communicative, intellectuellement stimulante, idéalement sportive. 1864

Édéniste dans la cinquantaine
Belle présentation, croit au bonheur par le plaisir et la beauté, cherche complice idoine et mariée pour matinales délicieuses et clandestines. 1828

Admissible à l'emploi du cœur
Gabriel, âge d'un bébé boomer enjoué et de belle apparence, beaux yeux, voix radiophonique, cultivé aux intérêts multiples, cherche femme mince, audacieuse, imaginative. 1844

Bel universitaire de 32 ans
Célibataire, sans enfant, enjoué, romantique, sensible, passionné, communicatif, aime activités culturelles, ski, patin, cherche femme entre 20-34 ans, pour partager moments agréables. 1847

Chevalier en quête du Graal
Son Graal est docteur, merveilleuse par son intelligence et sa culture, moins de 45 ans, jeune de corps et d'esprit, amante passionnée au passé sublimé, brune, jolie, mince. 1848

Passionné du tango argentin
Montréalais, mi-cinquantaine, professionnel romantique, non fumeur, cherche professionnelle environ 40 ans, mince, jolie, sensible, fiable, pour tango argentin, humour, amour et long terme. 1850

Passionné de littérature et de musique
Professionnel de 50 ans, enjoué, aime le vin, la mer, la bicyclette, cherche belle femme mince et cultivée entre 35-47 ans, pour partir à la recherche du temps perdu. 1853

Universitaire recherchée
Homme de 58 ans cherche femme d'envergure, sans enfant, ayant une vie intellectuelle réelle, prête à partager une vie intérieure tendre, riche et créative. 1837

Universitaire, cinquantaine heureuse
6'2", fier d'art et de littérature, passionné de la vie en plein air et de voyages, sain de corps et d'esprit, cherche âme sœur avec affinités, pour relation enrichissante. 1779

Homme de cœur
Quarantaine, 6', 215 lb, éduqué, a gardé son cœur d'enfant, sa capacité d'émerveillement cherche complice dans la trentaine, féminine, sensuelle pour le partage de la passion de la vie. 1819

Tout début vingtaine
Simon, jeune homme flyé, début vingtaine, cherche une personne féminine pour partager les échos du Devoir. 1822

Femme noire demandée
Homme de 40 ans, mince, 5'9", 165 lb, cherche une femme entre 25 et 48 ans, de stature imposante et assez grande. 1825

Universitaire dans la mi-trentaine
Grand, sans embonpoint, belle gueule, aime cinéma, théâtre, plein air, cherche jolie universitaire, 27-35 ans, mince, cultivée, sensuelle, créative, ayant un parti pris pour la vie et le bonheur. 1826

Gémeaux cherche alter ego
Édéniste dans la mi-trentaine, 5'7", 150 lb, châtain, yeux bruns, sensuel, coquin, éclectique, mélomane, cherche femme 30-50 ans, pôles sante, non fumeuse, pour partager douceurs et plaisirs. 1829

Professionnel tout à fait regardable
Tout juste 50 ans, parait 40, 5'10", 170 lb, aime le bon théâtre, cinéma, plein air, montagne, ski de fond, planche à voile, cherche femme moins de 40 ans, mince, cultivée, douce et gentille. 1235

Homme
cherche
homme

C'est pour mieux te voir...
Quarantaine, 5'10", poilu, sans barbe ni moustache, porte lunettes, cherche homme autour de 6', poids proportionnel avec grandeur, intelligence, humour et respect mutuels sont importants. 1286

Homme dans la vingtaine
Homme dans vingtaine, aime arts, nature, mode, cinéma, littérature, cherche homme de 35 ans et plus, professionnel cultivé, distingué, ayant même goûts pour se faire plaisir. 1809

Rêveur et sensible
Professionnel sensible et rêveur dans la cinquantaine, mince, en forme, cherche jeune homme aimant les arts, la nature, pour rire et rêver. 1781

Partenaires de sorties,
culture et voyage.

Qualité d'âme et de vie
Danielle, 46 ans, professionnelle libre et non fumeuse, assoiffée de qualité d'âme et de vie, cherche hommes et femmes de qualité pour rencontres et échanges autour d'une bonne table. 1806

Pour le long voyage
Randonneur cherche randonneuse au long cours, 35-42 ans, pour fouler le Camino de Santiago en Espagne, environ 800 kilomètres, 1 mois, ce printemps. 1841

Mignonne, allons voir si le soleil...
Mélomane, non fumeur, 54 ans, aime marche, histoire naturelle, 5'8", cherche une amie cultivée, sportive, pour voyage de camping, en Mars et Avril, dans le sud-ouest, destination à préciser. 1830

Cahier spécial

15 février 1997

- Vacances famille
- Camps d'été
- Échanges étudiants

Vacances Jeunesse

Tombée publicitaire: le vendredi 7 février 1997

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS-JEU

Le blasphème

Enfin, le chat est sorti du sac. C'est Stéphane Richer qui, de guerre lasse, a eu le courage de le dire à la face des moralisateurs de tout poil qui semblent n'avoir rien d'autre à faire que de supputer, gérer des estrades et passer la cangue aux coupables de l'èse-Flanellen en attendant des séances publiques d'autocritique comme au bon vieux temps des dictatures populaires.

Richer a blasphémé, il le sait et il sait qu'il en paiera le prix fort, on ne s'en sort pas au pays du Québec quand on déclare qu'*«il n'y a pas que le Canadien dans la vie»* et que *«si tout le monde comprenait ça, nos problèmes paraîtraient moins gros»*. Pas quand on gagne des millions, pas quand la froideur de février fait du hockey le principal antidépresseur en ville, pas quand la futilité actuelle de l'équipe annonce un printemps de boules à mites et de 18 trous.



Jean Dion

Et surtout pas lorsqu'on balance des vérités — des vérités, au demeurant, et au risque de paraître prétentieux, que nous nous usons le clavier à marteler depuis plusieurs semaines —, à savoir que *«quand on gagne, c'est qu'on était supposé le faire, et quand on perd, tous les joueurs sont à échanger»*.

Regardez bien, Richer va être traîné dans la boue, si ce n'est déjà fait entre le moment où ces lignes sont écrites et celui où elles sont lues. Il sera accusé d'être un tire-au-flanc, de vicier l'atmosphère au sein de l'équipe — comme si tout était au beau fixe avant —, de refuser de jouer comme si sa vie en dépendait, comme on l'a entendu hier sur les édifantes ondes de la radio privée.

Si c'est ça, la vie, on est pas mal mal partis, n'est-ce pas? Oui, ils jouent mal. Non, ils ne viennent pas tous les soirs pour jouer, comme on dit. Oui, si on leur fichait un peu la paix au lieu d'exiger chaque jour des têtes pour mieux les regretter quand elles vont exprimer leur réel talent ailleurs, au lieu de décortiquer à l'infini la moindre niaiserie, les choses iraient probablement beaucoup mieux.

Ils s'en foutent de perdre, les Glorieux? Et puis après? Faites comme nous: prenez pour Ottawa. Vous verrez, ça relaxe.

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner à quel point les agissements de certains athlètes constituaient des exemples douteux pour notre belle jeunesse, mais c'est toujours avec plaisir que nous renvoyons l'ascenseur aux propriétaires, qui n'ont pas l'excuse d'être de jeunes millionnaires instantanés plongés sans préparation dans la grande aventure de la vie.

A cet égard, il est de courtes phrases qui valent 1000 images de Dennis Rodman en train de flanquer un coup de pied à un caméraman. Prenez les Jets de New York, de la NFL, qui, après que le commissaire Paul Tagliabue eut interdit à l'entraîneur-chef de la Nouvelle-Angleterre Bill Parcells d'accepter un poste similaire avec une autre équipe en vue de la prochaine saison (une ténébreuse affaire de contrat), ont embauché ce dernier à titre de «consultant».

Déjà, c'est un peu beaucoup prendre le bon peuple pour une valise. Les Patriots ont d'ailleurs répliqué en exigeant des choix de repêchage ou certains joueurs en retour des droits sur Parcells, et notamment un choix de première ronde à l'encan de cette année, ce que les Jets ont refusé. Le proprio des Patriots, Robert Kraft, s'est alors vidé le cœur.

«C'est une supercherie, confiait-il cette semaine. Les gens en ont marre de ce type de comportement. Le public veut que les contrats soient respectés, mais les joueurs et les équipes croient qu'ils peuvent les rompre comme bon leur semble. Je n'ai jamais négocié avec les Jets; ils ne m'ont jamais présenté d'offre. Je n'aime pas la façon dont ils font des affaires.»

Voilà qui honore M. Kraft, quoiqu'il soit légitime de se demander comment il avait manœuvré pour faire en sorte que, jusqu'à quelques jours du Super Bowl, tout le monde incluant Parcells croie qu'il serait libre dès la fin de la saison. De souligner qu'avant de parler de contrats non respectés, il faudrait que les propriétaires cessent de plier devant les petites grèves de leurs ouailles et d'accepter de renégocier avant terme. De faire remarquer qu'il y a aussi des engagements moraux: par exemple, qu'a dit M. Kraft quand Art Modell a envoyé paître des dizaines de milliers de loyaux partisans et sorti ses Browns de Cleveland?

Et que dire de Larry Smith, jusqu'à nouvel ordre commissaire de la vénérable Ligue canadienne de football, qui s'est laissé marauder par la nouvelle direction des Alouettes, donnant ainsi toutes les apparences d'être en conflit d'intérêts?

Et que dire de Peter Angelos, proprio des Orioles de Baltimore, qui a annoncé hier que le salaire de Roberto Alomar lui sera versé pendant les cinq matchs de suspension qu'il purgera en début de calendrier pour avoir craché au visage d'un arbitre? *«Nous continuerons de soutenir Alomar»*, a simplement expliqué le sympathique milliardaire.

Pendant ce temps, Dennis Rodman, suspendu pour «au moins 11 matchs» par la NBA, a été réadmis au jeu après avoir purgé la peine minimale. Il a décidé de remettre son salaire des 11 prochaines parties — l'équivalent de plus de 1 million \$ US — à des œuvres de charité.

Rodman porte des robes et se teint les cheveux en rose. Les dirigeants du sport professionnel vivent en complet et fréquentent les cocktails. Cherchez maintenant les coupables.

À l'ère du coach jetable, nul doute que le record de Scotty Bowman, qui attend d'une journée à l'autre sa 1000^e victoire en carrière, ne sera jamais battu, ni même approché.

On peut d'ailleurs s'amuser à bâtir une équipe tout-étoilée de joueurs ayant servi sous les ordres de Bowman au fil des trois décennies et quelle qu'il a passée à St. Louis, Montréal, Buffalo, Pittsburgh et Detroit. Ceux-ci n'étaient pas tous au sommet de leur art lorsqu'ils ont fait partie des équipes de Bowman, mais la liste reste éloquent.

Gardiens de but: Jacques Plante, Glenn Hall, Ken Dryden. Défenseurs: Doug Harvey, Larry Robinson, Serge Savard, Paul Coffey, Guy Lapointe, Phil Housley. Attaquants: Mario Lemieux, Guy Lafleur, Jaromir Jagr, Gilbert Perreault, Steve Yzerman, Bryan Trottier, Dino Ciccarelli, Steve Shutt, Brendan Shanahan, Jacques Lemaire, Richard Martin, Sergei Fedorov.

On a déjà vu pire comme noyau, non?

Situation désastreuse du Canadien

Quel gâchis!

Le bateau du Canadien s'en va à la dérive

UN COMMENTAIRE DE FRANÇOIS LEMENU PRESSE CANADIENNE

Le bateau du Canadien prend l'eau de partout et, sans pilote pour tenir le gouvernail, il s'en va à la dérive. Pour la deuxième fois en trois ans, le Tricolore va rater les séries. A moins d'un miracle.

La défaite de 9-5 que le Canadien vient d'encaisser à Philadelphie témoigne d'un profond malaise qui mine l'équipe depuis des semaines. Le retour de Saku Koivu et de Marc Bureau face aux Whalers de Hartford ne changera rien à la situation. C'est d'autant plus vrai que l'équipe vient de perdre Stéphane Quintal, son meilleur défenseur.

Le Canadien vit une crise d'identité qui le conduit tout droit à l'élimination. Dans cette équipe, les différentes individualités n'arrivent pas à se souder à l'intérieur d'un système de jeu cohérent. Ce qui domine, c'est la politique du «chacun pour soi» où chaque joueur cherche à sauver sa peau.

Dans ce vestiaire vicié, les joueurs ne se font plus confiance. Pis encore, ils n'ont plus rien en commun. Les Russes Valeri Bure et Vladimir Malakhov vivent à l'écart dans leur petit monde. Les ex-Blues Shayne Corson et Murray Baron sont malheureux à Montréal. Stéphane Richer s'ennuie de ses amis des Devils. Brian Savage est retombé dans ses vieilles habitudes. Peter Popovic joue comme s'il était toujours en Europe. Les jeunes de Fredericton sont tassés dans un coin. Les gardiens sont critiqués par des coéquipiers sous le sceau de l'anonymat. Bref, c'est le bordel.

Mario Tremblay, lui, est à court d'idées. Son club n'entend plus ses directives. Les moments d'euphorie passés, Tremblay n'arrive plus à faire passer son message. Sur la glace, chaque joueur joue son propre match. Les résultats sont catastrophiques.

Pendant ce temps, le directeur général Réjean Houle invite les partisans à être patients. En attendant le retour des blessés. C'est un leurre. En échangeant Pierre Turgeon, Houle a commis une grave erreur.

Depuis, l'équipe est déstabilisée, désorganisée.

Quand l'heure du bilan aura sonné, Molson devra prendre la décision qui s'impose en remplaçant toutes les têtes dirigeantes: Tremblay, Houle et Ronald Corey, le président.

Que Molson ramène Serge Savard à la tête de l'équipe. Avec les pleins pouvoirs de président. Et Savard serait bien avisé de choisir le meilleur entraîneur disponible. Même s'il est unilingue anglophone. L'important n'est pas de communiquer avec les par-

tisans mais avec les joueurs. Felipe Alou en fait la démonstration depuis des années.

Le Canadien vit une crise d'identité qui le conduit tout droit à l'élimination

Coupe Davis

Nestor donne un bon départ à l'équipe canadienne

ROBERT LAFLAMME PRESSE CANADIENNE

Le Canada a commencé de belle façon son duel de Coupe Davis face aux Bahamas, hier, quand le Torontois Daniel Nestor a facilement battu Roger Smith devant une salle comble de 1800 personnes au Pavillon Bell du centre de tennis du Parc Jarry.

Nestor, 114^e au classement de l'ATP, a liquidé le vétéran Smith, numéro 543 au monde, en trois sets consécutifs 6-1, 6-1, 6-2 qui ont duré un peu plus d'une heure.

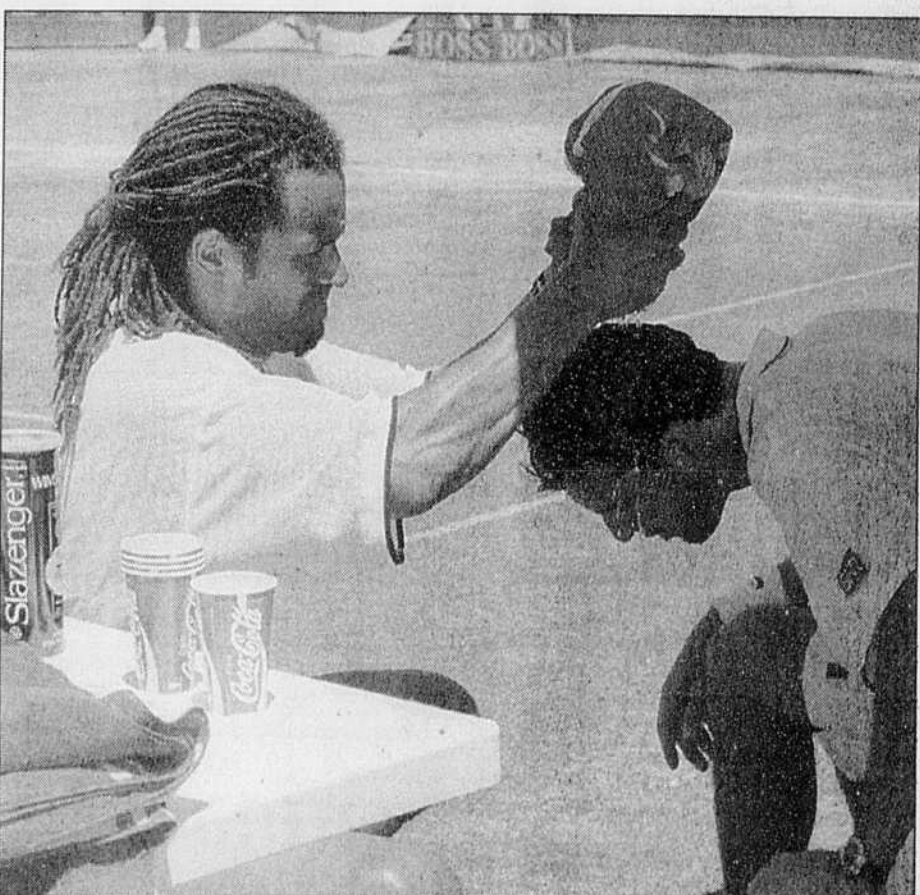
Dans le deuxième match de simple de la journée, le favori local Sébastien Lareau, 104^e au monde, se mesurait au leader de l'équipe bahamienne Mark Knowles, 126^e joueur mondial.

Pioline s'incline face à Rafter

À Sydney, l'Australien Pat Rafter a battu le Français Cédric Pioline 1 dans le premier tour des rencontres comptant pour le premier tour de la Coupe Davis entre la France et l'Australie.

Pioline a concédé la victoire au terme d'un match qui aura duré plus de quatre heures sous un soleil accablant. Pioline a bataillé pendant cinq sets 3-6, 6-7 (5-7), 6-4, 7-5, 6-4.

Il appartient désormais à Arnaud Boetsch de rétablir les chances françaises face à Mark Woodforde. Aujourd'hui, dans le double, Guy Forget et Guillaume Raoux affronteront Woodforde et Todd Woodbridge. (avec Associated Press)



Il faisait chaud, hier, à Sydney, où les Français et les Australiens s'affrontaient en Coupe Davis. Tellement chaud en fait, que le capitaine de l'équipe française, Yannick Noah, a dû rafraîchir Cédric Pioline, qui a finalement perdu un match marathon contre Patrick Rafter.

Coupe du monde de ski alpin

Une descente sélective

Sestrières (AP) — À la veille de la descente des championnats du monde, Luc Alphand a pris la deuxième place du dernier entraînement, hier, remporté une nouvelle fois par l'Autrichien Fritz Strobl.

Deuxième pour la troisième fois dans les trois entraînements qu'il a disputés, le Français a confirmé que la piste Kandahar-Banchetta convient à son ski engagé.

«Si je suis deuxième de la course samedi, je ne pleurerai pas, a déclaré Alphand. Car ce sera très serré.»

Déjà vainqueur du premier entraînement, Strobl s'est à nouveau montré le plus rapide, et a établi le meilleur temps de tous les entraînements confondus en dévalant les 3.299 mètres du parcours en une minute 52.59 secondes. Alphand a fini à 25 centièmes (1:52.84), alors que l'Autrichien Andreas Schifferer a obtenu sa qualification pour la course en signant le troisième temps (1:53.16).

L'italien Kristian Ghedina, l'un des favoris de la course, a signé le cinquième temps à 88 centièmes.

«Le matériel comptera peu, a déclaré l'italien, vainqueur de trois descentes de Coupe du monde cette saison. L'important sera de ne pas faire de faute, car elles seront difficilement rattrapables.»

Alphand pense lui aussi que la course se jouera sur de petites erreurs. *«La piste a bougé après les quatre entraînements, elle n'est plus aussi bonne que lors du premier. Les virages sont plus tourmentés, ils favorisent des petites fautes qui pourraient faire basculer la course.»*

À l'exception des coureurs en lice pour la dernière place disponible dans le camp autrichien, les leaders n'ont pas forcé leur talent: Werner Franz, Patrick Ortlieb et Josef Strobl, ont signé les 10^e, 11^e et 13^e temps.

L'équipe canadienne pour la descente comprendra Brian Stemmler d'Aurora, Ont., le Torontois Ed Podivinsky, Luke Sauder de Cambridge, Ont., et Cary Mullen de Banff, Alb.

Stemmler a causé une certaine surprise avec le sixième temps — à moins d'une seconde de Strobl (1:53.57). Sauder semble avoir retrouvé sa forme du début de saison avec le 14^e temps (1:54.28).

La surprise, s'il en est une, c'est l'exclusion de Rob Boyd. L'athlète de Whistler, qui aura 31 ans le 15 février, est ennuyé par une blessure à la poitrine.

Piste sélective

Malgré les critiques de nombreux champions dont Luc Alphand, la piste Kandahar-Banchetta, cadre de la descente des championnats du monde, aujourd'hui, à Sestrières, apparaît comme très sélective.

«C'est une descente variée, à la fois technique et rapide, souligne Didier Bonvin, le chef de l'équipe masculine tricolore. Il y a des sections assez difficiles, des sauts longs. On aura les meilleurs descendeurs du monde devant.»

Alphand aime cette descente, mais estime que son tracé aurait pu être différent. *«Il est trop tournant dans sa partie médiane, mais curieusement, je vais vite dans cet endroit-là», a analysé le Français, après avoir réalisé le deuxième temps du dernier entraînement derrière l'Autrichien Fritz Strobl.*

Redessinée par le Suisse Bernhard Russi, l'architecte du tracé de la Face de Bellevue aux JO d'Albertville en 1992, la Kandahar-Banchetta n'a jamais servi dans sa nouvelle configuration. Elle devait être inaugurée lors d'une Coupe du monde l'an dernier, mais le mauvais temps s'en était mêlé...

Parcells consolide sa position avec les Jets

New York (AP) — Bill Parcells a consolidé sa position avec les Jets de New York, hier, en signant un contrat de six ans, dont quatre en qualité d'entraîneur.

Alors que le commissaire de la NFL, Paul Tagliabue, est en train d'étudier les clauses du contrat liant Parcells aux Jets à titre de consultant en vue de la saison 1997, Parcells était aux bureaux de direction de l'équipe new-yorkaise, à Hempstead, afin de parapher la nouvelle entente.

Ce contrat entrera en vigueur le 1^{er} février 1998. Parcells agira en qualité d'entraîneur et de directeur des opérations football durant les quatre premières années de son contrat alors qu'il sera directeur des opérations par la suite. Parcells aura toutefois l'option de conserver son poste d'entraîneur plus de quatre ans s'il le désire.

Les détails financiers de l'entente n'ont pas été dévoilés, mais Parcells recherchait un contrat d'environ 10 millions pour trois ans. Il est permis de croire que l'entente avoisine les 20 millions de dollars.

Tagliabue devra déterminer si Parcells peut occuper le poste de consultant des Jets sans déboursier de compensation à son ancienne équipe, les Patriots de la Nouvelle-Angleterre.

Le commissaire doit rencontrer Parcells à New York, la semaine prochaine, en compagnie des avocats et représentants des Jets et des Patriots.

Il est permis de croire que l'entente avoisine les 20 millions de dollars

Quintal déprimé

FRANÇOIS LEMENU PRESSE CANADIENNE

Marchant à l'aide de béquilles, Stéphane Quintal était un athlète passablement déprimé lorsqu'il a rencontré les médias au Centre Molson. Le défenseur de Boucherville sera absent de quatre à six semaines en raison d'une entorse au genou gauche. Quintal a été blessé à Philadelphie lorsqu'il a été mis en échec par Rob Brind'Amour, des Flyers.

«Il a sorti son genou, a-t-il dit pour expliquer le coup. J'espère que l'équipe va envoyer le vidéo à la ligue», a-t-il ajouté sans se faire d'illusions sur le châtiment que le vice-président de la ligue Brian Burke pourrait imposer à Brind'Amour. Peter Bondra, des Capitals de Washington, a écopé un match de suspension pour avoir défilé le genou de Ray Sheppard, des Panthers de la Floride.

«C'est un sujet dont il faudra débattre lors de la prochaine réunion de l'association des joueurs», dit Quintal, qui est le représentant «syndical» du Canadien.

En attendant, le «Q» doit prendre son mal en patience. *«Ça me déçoit, dit celui qui est le meilleur défenseur de la Flanelle cette saison. On vient de passer des périodes difficiles. J'étais là dans les mauvais temps. Avec le retour des blessés, l'équipe devrait avoir de bons moments. Malheureusement, je ne serai pas là pour en profiter.»*

Le nom de Quintal vient donc s'ajouter à la liste des blessés qui compte déjà ceux de Patrice Brisebois et David Wilkie chez les défenseurs. Wilkie n'étant pas entièrement rétabli de sa commotion cérébrale, le Canadien devra rappeler un arrière de Fredericton.

Koivu prêt

Saku Koivu ne ressent aucune douleur à son genou gauche et il se dit prêt à renouer avec la compétition face aux Whalers. Il ne se présente pas en sauveur, mais il estime que sa présence, plus celles de Marc Bureau et de Vladimir Malakhov, devraient aider le Canadien.

Comme les autres, Koivu ne désespère pas de participer aux séries. *«Avec tous ces blessés, c'était difficile de bien jouer ou même de bien s'entraîner», a plaidé le Finlandais.*

Bureau, lui, a rappelé qu'il n'est pas un héros. *«Pour gagner, ça va prendre 20 joueurs. On devra tous mettre la main à la pâte.»*

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Joué

Hartford 5 Boston 3
Florida 1 Buffalo 1
Philadelphie 9 Montréal 5
Vancouver 7 Detroit 4
St. Louis 6 Dallas 4
Phoenix 3 Chicago 2

Hier

Florida au New Jersey
Washington à Calgary

Aujourd'hui

St. Louis à Boston, 15h
Detroit à Pittsburgh, 15h
NY Rangers à NY Islanders, 15h
San Jose à Ottawa, 19h30
Chicago au Colorado, 15h
Hartford à Montréal, 19h30
Philadelphie au New Jersey, 19h30
Buffalo à Tampa Bay, 19h30
Vancouver à Toronto, 19h30
Dallas à Phoenix, 21h
Anaheim à Edmonton, 22h30

Dimanche

Ottawa à Buffalo, 19h
NY Rangers en Florida, 20h
Los Angeles à Dallas, 20h
Anaheim à Calgary, 20h
Washington à Edmonton, 20h

Lundi

San Jose à Montréal, 19h30
Phoenix à St. Louis, 20h30

Association de l'Est

Section Nord-Est

	M	J	P	N	BF	BC	P
Pittsburgh	53	30	18	5	200	162	65
Buffalo	54	27	19	8	152	137	62
Hartford	52	21	24	7	153	171	49
Montréal	58	19	27	10	176	204	48
Ottawa	51	18	23	10	142	151	45
Boston	53	20	27	6	153	184	46

Section Atlantique

	M	J	P	N	BF	BC	P
Philadelphie	53	30	15	8	171	132	68
Florida	53	26	15	12	150	121	64
NY Rangers	55	27	21	7	189	152	61
New Jersey	50	25	17	8	133	124	58
Washington	52	21	25	6	136	141	48
Tampa Bay	51	19	26	6	139	160	44
NY Islanders	53	17	27	9	142	156	43

Association de l'Ouest

Section Centrale

	M	J	P	N	BF	BC	P
Dallas	54	30	20	4	165	133	64
Detroit	52	24	18	10	157	123	58
St. Louis	55	26	24	5	167	170	57
Phoenix	53	23	26	4	143	165	50
Chicago	55	20	27	8	139	146	48
Toronto	54	20	33	1	154	190	41

Section Pacifique

	M	J	P	N	BF	BC	P
Colorado	53	32	13	8	182	124	72
Edmonton	53	26	22	5	169	153	57
Vancouver	53	25	26	2	172	180	52
Anaheim	53	20	27	6	151	164	45
San Jose	52	20	27	5	137	159	44
Calgary	53	19	28	6	133	159	44
Los Angeles	54	19	29	6	146	186	44

	B	P	Pts
Lemieux, Pgh	37	50	87
Jagr, Pgh	44	38	82
Gretzky, NYR	16	55	71
Sakic, Ana	30	40	70
Sundin, Tor	31	34	65
Francis, Pgh	20	45	65
Messier, NYR	29	32	61
LeClair, Phi	33	27	60
Leetch, NYR	16	44	60
Kariya, Ana	24	35	59
Taschuk, Pgh	33	25	58
Hull, STL	32	26	58
Paffy, NYI	31	28	57
Recechi, Mtl	25	31	56
Damphousse, Mtl	29	36	56
Oates, Bos	18	38	56
Shanahan, Det	29	26	55
Sakic, Col	15	40	55
Yzerman, Det	14	41	55
Turgeon, STL	14	40	54